

# L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

## ABONNEMENTS

à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois  
 France & Algérie : Un an... 25 fr.  
 Six mois... 14 fr.  
 Étranger (U.-F.) : Un an... 32 fr.  
 Six mois... 18 fr.

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :  
 France : 0 fr. 50; Étranger : 0 fr. 60

## INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres  
 Annonces en 7 points ..... 2.50  
 Réclames en 8 points ..... 4 »  
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces  
 et réclames d'émission.

Adresse télégraphique : Éconopéen-Paris

TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1207. — 47<sup>e</sup> volume (17)

Bureaux : 50, Rue Sainte-Anne, Paris (2<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

Vendredi 23 Avril 1915

## SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Porte-feuille	Avances s'valeurs mobilières		
<b>FRANCE — Banque de France</b>								
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	913	1.541	739		3 1/2
1915 1 avril.....	4.251	378	11.273	2.380	2.940	672		5
1915 8 avril.....	4.253	377	11.423	2.408	2.906	672		5
1915 15 avril.....	4.228	377	11.501	2.324	2.884	583		5
<b>ALLEMAGNE — Banque de l'Empire</b>								
1914 23 juillet...	1.696	418	2.334	1.180	939	63		4
1915 31 mars.....	2.922	50	7.030	5.046	8.575	21		5
1915 7 avril.....	2.934	50	6.723	2.235	5.426	30		5
1915 15 avril.....	2.944	58	6.407	2.055	4.440	30		5
<b>ANGLETERRE — Banque d'Angleterre</b>								
1914 23 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»		3
1915 31 mars.....	1.347	»	879	2.243	3.500	»		5
1915 7 avril.....	1.344	»	874	2.442	3.469	»		5
1915 14 avril.....	1.383	»	865	2.574	3.445	»		5
<b>DANEMARK — Banque Nationale</b>								
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15		6
1915 31 janvier...	147	6	272	6	70	18		5 1/2
1915 28 février...	147	7	279	24	66	17		5 1/2
1915 31 mars.....	150	8	296	7	75	17		5 1/2
<b>ESPAGNE — Banque d'Espagne</b>								
1914 24 juillet...	543	730	1.919	498	446	170		4 1/2
1915 3 avril.....	596	734	1.983	608	507	321		4 1/2
1915 10 avril.....	598	730	2.000	611	511	321		4 1/2
1915 17 avril.....	603	733	1.993	611	506	297		4 1/2
<b>HOLLANDE — Banque Néerlandaise</b>								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130		3 1/2
1915 27 mars.....	607	4	964	128	158	424		5
1915 3 avril.....	601	3	989	82	151	401		5
1915 10 avril.....	608	3	992	74	143	397		5
<b>ITALIE — Banque d'Italie</b>								
1914 31 juillet...	1.105	89	1.730	245	586	115		5 1/2
1915 28 février...	1.129	117	2.119	498	825	259		5 1/2
1915 10 mars.....	1.131	119	2.155	537	803	253		5 1/2
1915 20 mars.....	1.132	120	2.180	573	828	244		5 1/2
<b>ROUMANIE — Banque Nationale</b>								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47		5 1/2
1915 13 mars.....	154	1	607	47	290	55		6
1915 20 mars.....	154	1	605	54	286	56		6
1915 27 mars.....	154	1	613	54	294	56		6
<b>RUSSIE — Banque de l'Etat</b>								
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5 1/2
1915 14 mars.....	4.180	144	8.251	2.058	4.384	844		6
1915 21 mars.....	4.176	142	8.482	1.728	4.432	1.248		6
1915 29 mars.....	4.192	142	8.530	1.720	4.336	1.200		6
<b>SUÈDE — Banque Royale</b>								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41		5 1/2
1915 31 janvier...	153	4	375	116	219	44		5 1/2
1915 28 février...	158	4	388	94	186	38		5 1/2
1915 31 mars.....	159	4	409	114	221	53		5 1/2
<b>SUISSE — Banque Nationale</b>								
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14		3 1/2
1915 31 mars.....	241	34	390	64	127	17		4 1/2
1915 7 avril.....	241	35	415	56	138	16		4 1/2
1915 15 avril.....	241	37	395	59	116	16		4 1/2

## REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

### Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril
Londres.....	25.224	25.17 1/2	25.44	25.45 1/2	25.49	25.50	25.50
New-York.....	518.25	516	531.50	531	532	532.50	532
Espagne.....	500	482.75	526.50	527.50	533	532.50	531
Hollande.....	208.30	207.56	210	210.50	210	210	210
Italie.....	100	99.62	92.50	91.50	92.50	92	91.50
Pétrograd.....	266.67	263	221.50	222.50	222.50	222.50	222.50
Scandinavie...	139	138.25	130	132.50	133.50	136	138
Suisse.....	100	100.03	98.50	98.50	99	99.50	99.75

### Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril
Londres.....	100 liv.	99.82	100.86	100.92	101.10	101.10
New-York.....	» dol.	99.56	102.55	102.46	102.65	102.65
Espagne.....	» pes.	96.55	105.30	105.50	106.60	106.20
Hollande.....	» flor.	99.64	100.81	101.50	100.81	100.81
Italie.....	» lire.	99.62	92.50	91.50	92.50	92
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	83.06	83.43	83.43	83.43
Scandinavie...	» couf	99.46	93.52	95.32	96.04	97.84
Suisse.....	» fr..	100.03	98.50	98.50	99	99.50

### Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril
Paris.....	25.224	25.18 1/2	25.45	25.47	25.51	25.53	25.50
New-York.....	4.86 1/2	4.871	4.78 1/2	4.80	4.79 1/2	4.79 1/2	4.79 1/2
Espagne.....	25.22	25.10	24.30	24.10	24	23.95	24.12
Hollande.....	12.109	12.125	12.13	12.14	12.16	12.20	12.17
Italie.....	25.22	25.268	27.55	27.75	27.87	27.70	27.75
Pétrograd.....	94.62	95.80	114.50	114	114.60	114	114.50
Portugal.....	53.28	46.19	35.25	35.25	36.25	37	36.50
Scandinavie...	18.25	18.24	19.38	18.85	18.95	18.55	18.80
Suisse.....	25.22	25.18	25.80	25.80	25.80	25.70	25.60

### Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril
Paris.....	100 fr.	100.14	99.13	99.03	98.87	98.80
New-York.....	» dol.	99.90	101.64	101.38	101.42	101.46
Espagne.....	» pes.	96.64	103.80	104.66	105.10	105.31
Hollande.....	» flor.	99.87	99.87	99.75	99.59	99.25
Italie.....	» lire.	99.82	91.55	90.89	90.48	91.06
Pétrograd.....	» rou.	98.77	82.63	83	82.63	83
Portugal.....	» mil.	86.69	66.15	66.15	68.04	69.45
Scandinavie...	» cou.	100.85	94.17	96.82	96.31	98.38
Suisse.....	» fr.	100.17	97.76	97.76	97.76	98.14

La tension du change de Paris sur Londres et sur New-York ne s'est pas accentuée cette semaine. La livre clôture à 25.50 le 20 avril et le dollar à 5,32, soit une prime de 1,10 pour la livre sterling et de 2,65 pour le dollar. Le change de Londres sur New-York reste également au même niveau que la semaine précédente, à 4,79 1/2 dollar pour une livre, mais avec moins de fermeté cependant. La nouvelle de la conclusion probable d'arrangements avec le groupe J.-P. Morgan et Co de New-York a bien impressionné le marché. D'autre part, la hausse des valeurs américaines à Wall Street stimule les arbitrages entre Londres et New-York, et la décision récemment prise par le comité du Stock-Exchange de Londres, relativement à ces arbitra-

ges, ne peut que favoriser encore les transactions de valeurs et, par suite, l'amélioration du change.

**Changes sur Londres à**  
(Cours moyen du mercredi)

	15 juillet	31 mars	7 avril	14 avril	21 avril
<b>Valeurs à vue</b>					
Alexandrie...	97 21/32	97 1/2	97 1/2	97 1/2	97 1/2
<b>Cable transfert</b>					
Bombay.....	1 3 31/32	1 3 15/16	1 3 15/16	1 3 15/16	1 3 15/16
Calcutta.....	1 3 31/32	1 3 15/16	1 3 15/16	1 3 15/16	1 3 15/16
Hong-Kong.....	1 10 5/16	1 9 3/4	1 9 3/4	1 9 3/4	1 9 3/4
Shanghai.....	2 5 3/4	2 3 3/4	2 3 7/8	2 3 7/8	2 3 3/4
<b>Valeurs à 90 jours de vue</b>					
Buenos-Ayres (or)...	47 11/16	48 11/16	48 11/16	48 5/8	48 1/8
Montevideo.....	51 3/32	52 1/2	52 1/2	52 5/8	52 9/16
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	13	13 1/8	12 7/32	12 23/32
Valparaiso.....	9 3/4	7 29/32	7 29/32	8 1/2	8 1/4

Le change argentin est ferme à 48 1/2 d., malgré une perte de 1/8 par rapport à la semaine précédente. Le peso or continue néanmoins à coter une prime de 1,8 % relativement à la livre sterling. Rappelons que le pair est de 47 9/16. La raison de cette hausse doit être cherchée principalement dans les achats considérables de céréales et autres produits, effectués en Argentine pour compte de l'Europe. Les règlements sont centralisés à Londres, d'où une forte demande sur cette place. La Banque d'Angleterre a déjà mis de côté, au compte de la légation de Londres, un montant de plus de 8 millions de livres sterling en or, en contre-partie des versements qui lui sont faits par les débiteurs de l'Argentine. Ces dépôts sont constitués en conformité de la loi du 8 août dernier qui a autorisé le pouvoir exécutif à recevoir en dépôt, dans les légations, de l'or frappé appartenant au commerce et à la banque. Les légations de Washington, de Londres et de Stockholm ont déjà reçu d'importantes quantités d'or.

Sur avis télégraphique reçu de la légation, le ministre des finances établit un bon en faveur de la Caisse de Conversion pour le montant de l'or déposé. Contre livraison de ce bon, par l'intermédiaire de la Banque de la Nation, la Caisse de Conversion remet l'équivalent en piastres-papier, au taux de 227,27 piastres-papier pour 100 pesos or, pour être porté au crédit des créanciers bénéficiaires du bon. Les bons dressés en faveur de la Caisse de Conversion ne peuvent être annulés que par le versement effectif, à ladite Caisse, de l'or qu'ils représentent. C'est seulement lorsque les opérations normales de la Caisse de Conversion seront reprises que les « Bons d'or » pourront être retirés, totalement ou partiellement, contre versement de sommes équivalentes en papier, effectué par la « Banque de la Nation » sur l'ordre du ministre des finances. Les bons retirés seront annulés et détruits.

Cette restriction, en ce qui concerne le retrait des Bons d'or, est une conséquence de la disposition légale qui interdit tout échange de billets contre de l'or par la Caisse de Conversion.

**Cours des changes de New-York sur :**

	Pair	16 juillet	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril
Paris.....	5.181	5.167	5.324	5.31	5.32	5.321	5.32
Londres.....	4.868	4.874	4.784	4.80	4.791/2	4.791	4.798
Berlin.....	95.37	95.06	83	83.12	82.37	81.75	82.87
Amsterdam.....	40.14	»	39.56	39.56	39.56	39.50	39.37

**Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères**

	Unités	16 juillet	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril
Paris.....	100 fr.	100.27	97.32	97.60	97.42	97.32	97.42
Londres.....	100 liv.	100.19	98.41	98.64	98.54	98.59	98.56
Berlin.....	100 mk.	99.67	87.02	87.16	86.37	85.72	86.89
Amsterdam.....	100 fl.	»	98.55	98.55	98.55	98.41	98.08

Le change allemand est toujours faible, malgré que le mark se soit légèrement relevé. Les journaux d'outre-Rhin, sous le coup de l'interdiction de publication du cours des devises étrangères, ne donnent aucun chiffre, mais ils enregistrent cependant, avec une satisfaction évidente, cette meilleure tendance. Leur style montre bien que le monde de la finance ne considère pas avec la même indifférence que M. Helfferich la dépréciation extérieure de la monnaie nationale. La perte du mark reste néanmoins encore de 12,43 % à Amsterdam, 11,64 % à Genève, 4,11 % en Italie, 14 % dans les Pays scandinaves et 13,11 % à New-York. Les banquiers de cette dernière place expliquent le recul de ces temps derniers par cette circonstance que les paiements de marchandises allemandes, d'ailleurs de plus en plus rares, se font maintenant à l'aide d'achats de traites sur les marchés scandinaves et non plus de traites sur Berlin. L'arbitrage est évidemment avantageux, le dollar faisant une prime sérieuse sur la couronne et celle-ci enregistrant elle-même une plus-value de 14 % sur la monnaie allemande.

Une autre cause de l'amélioration du change allemand à New-York est fournie par les souscriptions des Germano-Américains à l'emprunt de guerre et l'émission de 10 millions de dollars d'un emprunt allemand 5 % en bons du Trésor à 9 mois. Cette émission a été faite à 99 5/8 plus intérêts par la Central Trust Co de New-York et la maison Chandler et Co ; le produit « doit servir uniquement à l'établissement de crédits commerciaux aux Etats-Unis ». Ajoutons que les souscriptions des Germano-Américains au second emprunt de guerre sont loin d'avoir atteint les chiffres escomptés par la presse officieuse berlinoise ; il se confirme que leur montant ne dépasserait pas 50 millions de francs.

Le change autrichien est toujours fortement déprécié. La littérature copieuse de la Nouvelle Presse libre ne réussit pas à donner confiance aux pays neutres, qui persistent à ne payer la couronne que les 3/4 de sa valeur nominale. Peut-être le grand officieux viennois obtiendrait-il un résultat meilleur s'il prenait la peine d'indiquer à ses lecteurs étrangers quelques chiffres sur la situation de la Banque d'Autriche-Hongrie. Nous nous permettons de lui signaler que ces renseignements serviraient sans doute mieux la cause de la couronne, que ses interminables élucubrations sur la « Détresse financière des alliés » et sur les « Dangers courus par l'étalon d'or en Russie ». Les journaux allemands ne se font pas faute d'ailleurs de souligner, à l'occasion, la prime du mark par rapport à la monnaie austro-hongroise. Elle est actuellement de plus de 13 %, au cours de 74, et il ne semble pas que la chute ait atteint son niveau le plus bas.

**Variations du mark à**

	9 mars	16 mars	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril	20 avril
<b>New-York</b> (pair : 95 3/8)							
Cours.....	83.75	84.25	83	83.12	82.37	81.75	82.87
Parité.....	87.82	88.34	87.02	87.16	86.37	85.72	86.89
Perte %.....	12.18	11.66	12.98	12.84	13.63	14.28	13.11
<b>Amsterdam</b> (pair : 59 3/8)							
Cours.....	52.20	51.90	52.17	52	52	51.45	52
Parité.....	87.90	87.42	87.89	87.57	87.57	86.66	87.57
Perte %.....	12.10	12.58	12.11	12.43	12.43	13.34	12.43
<b>Genève</b> (pair : 123 47)							
Cours.....	111.10	111.50	110.90	110.50	110	107.70	109.10
Parité.....	89.90	90.30	89.82	89.50	89.09	87.22	88.36
Perte.....	10.10	9.70	10.18	10.50	10.91	12.78	11.64
<b>Italie</b> (pair : 123 47)							
Cours.....	120.45	118.05	118.05	118.09	118.17	117.34	118.40
Parité.....	97.55	95.61	95.61	95.64	95.70	95.04	95.89
Perte.....	2.45	4.39	4.39	4.36	4.30	4.96	4.11

**LA SITUATION**

Le moment approche où l'Italie, sortant de sa réserve, devra renoncer à la neutralité pour assurer son avenir dans l'Europe reconstituée.

Les efforts tentés par la diplomatie austro-allemande n'aboutissent à aucun résultat : ils devaient fatalement échouer parce qu'ils se sont manifestés trop tard ; parce que les négociations ont été conduites avec un manque absolu de franchise et de netteté ; parce que l'intervention peut seule donner à notre sœur latine les satisfactions qu'elle réclame et les avantages qu'elle attend.

La première erreur de l'Allemagne fut, en attaquant la Russie et la France, de permettre au cabinet de Rome de s'en tenir strictement aux clauses de son alliance défensive. En exécutant son agression, en ne faisant pas accepter dès le premier jour par l'Autriche l'abandon des possessions adriatiques réclamées par la péninsule, elle autorisa la neutralité italienne et libéra notre frontière du sud-est en même temps que la Méditerranée.

Cette erreur reconnue, des négociations laborieuses furent engagées par le prince de Bülow ; il dut d'abord faire partager son point de vue par la Ballplatz, vaincre l'opposition de François-Joseph, apporter à la consulta des offres qui paraissaient loin d'être suffisantes pour faire la base d'un accord. On discuta néanmoins ; la chancellerie allemande usa de tous les moyens qui lui sont familiers : ruses, menaces, intimidation, campagnes de presse, et l'on reconnaît aujourd'hui que les cessions par lesquelles l'Autriche-Hongrie, poussée par l'Allemagne, offre de payer la neutralité bienveillante de sa voisine, sont incapables de satisfaire les revendications de la nation italienne.

Ce que cette dernière demande, ce n'est pas un don gracieux — et qui dans l'esprit des négociateurs ne saurait être que précaire, — mais une restitution basée sur le droit des nationalités. Si Vienne consent à sacrifier le Trentin, Rome réclame également Trieste ; elle estime aussi que sa sécurité lui commande de s'installer sur des points de la côte orientale de l'Adriatique qui appartient actuellement à l'Autriche.... Il y a loin de ces revendications aux faibles concessions proposées.

Pourquoi, dans ces conditions, prolonger une équivoque et continuer des négociations qui ne peuvent aboutir ? L'entente avec les alliés n'est-elle pas la conclusion logique de cette période d'indécision et d'attente ? Le gouvernement italien n'a-t-il pas pris toutes les mesures militaires nécessaires pour pouvoir recourir à la force si c'est le seul moyen d'assurer l'avenir de son pays ?

Nous ne tarderons pas à connaître sa décision. Nous serions heureux de voir lutter à nos côtés dans cette campagne qui doit assurer le triomphe du droit et la liberté des peuples, une nation à laquelle nous unissons tant de souvenirs et tant de sympathie. Mais si, ne comprenant pas la gravité de l'heure présente, l'Italie laissait échapper l'occasion qui s'offre à elle d'assurer son avenir de grande puissance méditerranéenne, et restait témoin impassible des événements qui se précipitent, nous poursuivrions

simplement notre tâche avec le seul regret que, par sa neutralité, l'Italie « prenne part à nos maux sans en prendre à nos gloires ! »

**LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE**

De nouveaux combats ont eu lieu ces jours derniers sur le front en Flandre, dont un rapport du maréchal French a fixé la portée stratégique. Un correspondant du journal hollandais, le *Telegraaf*, assure qu'on a dû faire évacuer tous les villages en avant et à l'est d'Ypres, par mesure sanitaire, car plus de 25.000 allemands auraient été enterrés sur le seul territoire des communes de Ghelvelt et de Zillebeke, où eurent lieu les opérations qui viennent d'aboutir à un succès des troupes anglaises. Plus au nord, vers Dixmude, dans les environs immédiats de Bixchoote, des combats acharnés ont eu lieu également avec les troupes belges qui gardent cette région. Les attaques s'y produisent généralement la nuit, tandis que le jour, de formidables d'artillerie se poursuivent sans arrêt.

En France, en dehors de canonnades suivies, de nombreuses actions d'infanterie ont été à signaler. Entre Meuse et Moselle, l'ennemi a tenté de nous reprendre les Eparges, mais il a échoué. Au bois Merimare, nous avons progressé encore un peu, et dans le bois Le Prêtre les contre-attaques allemandes ont été repoussées. Il en a été de même en Alsace, à l'Hartmannswillerkopf. En somme, les progrès que nous avons effectués un peu partout depuis le début du mois nous restent acquis, et ce qu'il faut bien dire, c'est que nos offensives coûtent bien plus cher à l'ennemi qu'à nous et que peu à peu elles nous ont préparé, aux points utiles, une situation d'ensemble bien nettement supérieure, désormais, à celle des Allemands.

On peut s'en rendre compte par ce fait que nos ennemis ont cru devoir lancer de nouveau sur Reims des bombes incendiaires.

Et pendant que nos troupes se distinguent sur terre, la guerre aérienne se poursuit. Les aviateurs alliés vont bombarder les dépôts allemands en Belgique, sur les bords du Rhin jusqu'à Mannheim. Au cours d'une des opérations entreprises, notre aviateur Garros, qui s'est tant distingué depuis l'entrée en campagne et qui avait gagné un à un tous ses grades jusqu'à celui de lieutenant, a dû, par suite d'un accident survenu à sa machine, atterrir dans les lignes ennemies, au nord de Courtrai, et se laisser faire prisonnier. Cette nouvelle a produit en France une profonde émotion.

Du côté oriental, le centre des événements, d'après la note que vient de publier l'*Invalide Russe*, journal officiel du ministère de la guerre de Russie, est actuellement sur le front autrichien où, dans la région des Carpathes, de nombreux renforts continuent d'affluer d'Allemagne.

L'offensive russe sur le front Telavovize-Zuel'apoleny amènera nos alliés au nœud des chemins de fer où cesseront, pour eux, les difficultés que leur oppose ce terrain accidenté, et où les Austro-Allemands opérant aux cols de la Galicie méridionale et de la Bukovine orientale seront complètement isolés du reste de l'armée ennemie.

Les Austro-Allemands ne pourront pas se maintenir à Oujok, à Koziowa, ni sur les autres points, car leurs communications seraient menacées ; en outre, les Autrichiens seront obligés d'employer toutes leurs forces sur un front très étendu pour s'opposer à l'offensive russe.

Sur le front du Danube, des combats quotidiens d'artillerie ont eu lieu depuis une semaine entre les batteries serbes et autrichiennes. Ces dernières n'ont pas tardé, chaque fois, à éteindre leur feu. Enfin, au Caucase, la situation reste très favorable pour les Russes, bien que ne présentant pas pour le moment de notable changement.

## QUESTIONS DU JOUR

### Le Commerce extérieur français Avant, Pendant et Après la Guerre

I

De 1892 à 1913

Il se crée tous les jours des groupements ayant pour objet de hâter la reprise de nos relations commerciales extérieures et de préparer les voies et moyens pour permettre à nos industriels de prendre, dans les pays neutres et surtout dans les pays alliés, la place si importante que les producteurs allemands y occupaient avant la guerre.

L'intention est excellente et il convient de l'encourager ; mais avant de conseiller telle ou telle méthode d'application, il est indispensable de jeter un rapide coup d'œil sur le passé et de voir dans quelle situation exacte la guerre de 1914 a surpris le commerce extérieur français.

\*\*

Entre 1870 et 1890, les applications multiples des transports à vapeur et de l'électricité ; la vulgarisation immédiate et l'utilisation industrielle d'un grand nombre de découvertes scientifiques ; la baisse des frets maritimes qui a virtuellement supprimé l'ancienne protection naturelle de la distance entre les pays nouveaux et l'Europe ; la mise en valeur d'immenses territoires jusqu'alors désertiques, et une foule d'autres éléments, parmi lesquels la spéculation et le crédit tiennent une large place, modifièrent tellement les conditions de la lutte des nations pour la vie, que le gouvernement de certaines de ces nations adoptèrent des tarifs douaniers protecteurs.

En ce qui concerne spécialement la France, le Parlement, sous l'influence de M. Jules Méline, alors président de la commission des douanes de la Chambre, réalisa la grande réforme économique connue sous le nom « Régime douanier de 1892 », dont nous avons si souvent signalé les heureux résultats dans l'*Economiste Européen*.

Par la réforme de 1892, notre pays s'est dégagé de ces traités de commerce à long terme qui, à la suite d'événements imprévus, étaient devenus souvent onéreux à cause du fameux Traité de Francfort, aujourd'hui déchiré, et toujours inquiétants pour la production nationale : Traités que la clause de la nation la plus favorisée rendait, au surplus, beaucoup plus instables et beaucoup plus variables dans leur application respective que le système actuel du double tarif.

On a naturellement profité de la réforme pour organiser un régime douanier compensateur, plus rationnel que par le passé, en tenant compte des transformations économiques et des modifications de législation douanière, opérées dans le monde depuis la dernière guerre. En effet, la France avait été précédée dans cette voie par les Etats-Unis, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, pour ne citer que ces grandes nations commerciales ; on pouvait donc, à ce point de vue spécial, considérer aussi la réforme douanière comme un acte de pure préservation économique.

Enfin, voulant maintenir à notre industrie nationale les débouchés qu'elle avait su se créer à l'étranger, on adoptait deux tarifs : un *tarif général*, très élevé, applicable aux pays qui nous traiteraient avec rigueur ; un *tarif minimum*, à base modérée, consenti aux Etats qui nous accordaient le traitement de la nation la plus favorisée.

Comme on le voit, il ne s'agissait nullement de prohiber l'entrée des produits étrangers, mais simplement de leur faire prendre, en passant la frontière, une part raisonnable des charges qui pèsent sur la production indigène. Et, pour ne pas aug-

menter les prix de revient de l'industrie nationale, on laissait les matières premières et les engrais exempts de tout droit de douane.

Les effets de la concurrence étrangère étaient ainsi corrigés dans ce qu'ils avaient d'anormal ou d'excessif et, sous cette simple réserve, la concurrence intérieure restait absolument libre de tous ses mouvements. Or, ce nouveau régime — qui n'est, au fond, qu'un libre-échange mitigé de protection rationnelle — a fonctionné en France de 1892 au 1<sup>er</sup> août 1914, c'est-à-dire pendant vingt et une années consécutives, après avoir été remis à point en 1908.

Il est donc utile de rechercher aujourd'hui dans quelle mesure il a servi les intérêts économiques de notre pays.

\*\*

Au cours des cinq années qui précéderent la guerre de 1870-71 (période 1865 à 1869 inclus) la moyenne annuelle des importations étrangères en France fut de 2.984 millions de francs et la moyenne des exportations françaises à l'étranger de 2.992 millions : ce qui revient à dire que notre balance commerciale était alors en parfait équilibre.

Pendant les années 1870 et 1871, la moyenne de nos importations s'éleva à 3.217 millions de francs, et celle de nos exportations s'abaissa au contraire à 2.837 millions, laissant un déficit annuel de 380 millions de francs. Mais de 1872 à 1875 inclus, la balance commerciale se retourna au profit de notre pays, car la moyenne annuelle de ses importations s'établit à 3.542 millions de francs, tandis que celle de ses exportations montait à 3.780 millions, soit un excédent annuel en notre faveur de 238 millions de francs.

Malheureusement, avec l'année 1876 et sous l'influence des causes ci-dessus énumérées, commença une période de terrible concurrence internationale qui se traduisit, d'une part, par une baisse générale des prix et, d'autre part, par une augmentation du chiffre des importations étrangères en France, coïncidant précisément avec une diminution progressive de la valeur de nos exportations.

Pendant l'année 1891, que l'on peut considérer comme le point culminant de la crise, le commerce extérieur de la France se balançait par 4.768 millions de francs d'importations et seulement 3.570 millions d'exportations, accusant, pour l'année, un déficit de 1.198 millions de francs.

La part proportionnelle des exportations dans le commerce total tomba ainsi à 42,8 % contre 51,6 % pour la moyenne annuelle de 1872-1875.

C'est en raison de cette crise persistante, qui atteignait très cruellement l'industrie et l'agriculture françaises, que furent votés les tarifs douaniers de 1892, et le tableau suivant va nous donner une première idée des avantages très réels que ces tarifs ont procurés à notre production nationale sous toutes ses formes :

#### Commerce extérieur de la France de 1891 à 1913

(En millions de francs)

	1891	1900	1905	1910	1913
COMMERCE SPÉCIAL					
IMPORTATIONS					
Produits alimentaires....	1.653	819	823	1.413	1.817
Matières premières.....	2.457	3.035	3.087	4.346	4.946
Objets fabriqués.....	658	843	869	1.415	1.658
<b>Totaux.....</b>	<b>4.768</b>	<b>4.697</b>	<b>4.779</b>	<b>7.174</b>	<b>8.421</b>
EXPORTATIONS					
Produits alimentaires....	809	760	780	858	839
Matières premières.....	836	1.094	1.338	1.931	1.858
Objets fabriqués.....	1.863	2.039	2.411	2.961	3.617
Colis postaux.....	62	216	338	484	566
<b>Totaux.....</b>	<b>3.570</b>	<b>4.109</b>	<b>4.867</b>	<b>6.234</b>	<b>6.880</b>
	%	%	%	%	%
Part proportionnelle des exportations.....	42,8	46,6	50,5	46,5	45,0

Contrairement à ce que les adversaires du régime compensateur instauré en 1892 avaient annoncé, les nouveaux tarifs douaniers, loin d'arrêter le développement de notre commerce extérieur, l'ont en quelque sorte stimulé, car les industriels français ayant enfin la sécurité du lendemain sur notre marché national, ont fait l'effort nécessaire pour transformer leur outillage de production et pour se créer des débouchés à l'étranger.

Cet effort a eu pour conséquence d'augmenter, entre 1891 et 1913, nos exportations à l'étranger de 92,7 % alors que le chiffre des importations étrangères en France n'a progressé que de 76,6 %... et encore convient-il d'observer que la série de mauvaises récoltes que nous avons subies de 1910 à 1913, a modifié la balance commerciale à notre détriment.

En effet, nos agriculteurs, certains désormais que les produits alimentaires étrangers prendraient, en passant à la frontière, une part proportionnelle des impôts et charges de toute nature qui pesaient sur leurs propres produits, n'ont plus hésité à acheter des instruments aratoires perfectionnés et à améliorer leurs procédés de culture. Résultats : en moins de dix années, le déficit alimentaire français — c'est-à-dire l'excédent des importations d'objets d'alimentation sur les exportations — qui oscilla entre 750 et 800 millions de francs pendant la période 1881-1891, se réduisit d'année en année et finit même par faire place à un excédent d'exportations.

Le tableau ci-dessus prouve, en effet, qu'en ajoutant aux exportations des *produits alimentaires*, la moitié de la valeur des colis postaux (c'est la proportion admise pour les primeurs, fruits, conserves, volailles, beurre, fromages, vins, légumes, etc. expédiés sous cette forme), le *déficit alimentaire de la France*, qui était de 813 millions de francs en 1891, s'est transformé en un excédent d'exportations de 49 millions en 1900 et de 125 millions en 1905.

Malgré l'augmentation de la consommation constatée depuis une quinzaine d'années, l'excédent d'exportations s'est maintenu et, en 1909, il était encore de 88 millions de francs. Malheureusement, la très mauvaise récolte en céréales et en vins de 1910 (91 millions d'hectolitres de blé, contre 126 millions en 1909 et 28.530.000 hectolitres de vins, contre 54.446.000 hectolitres l'année précédente) rompit l'équilibre. Les récoltes de 1911, 1912 et 1913, dont l'ensemble a été au-dessous de la moyenne, n'ont pu le rétablir, et voici les déficits alimentaires que notre statistique douanière enregistre pour les quatre années qui ont précédé la guerre de 1914 :

1910 : 343 millions ; — 1911 (influence des très mauvaises récoltes de 1910) : 1.040 millions ; — 1912 : 703 millions ; — 1913 : 695 millions.

Constatons, immédiatement, que le déficit alimentaire de l'année 1914 s'est élevé à 912 millions de francs ; mais il n'est pas douteux que sans la guerre — qui a obligé notre gouvernement à stimuler les importations des produits d'alimentation et à prohiber, en partie, leurs exportations — ce déficit aurait été moins important.

Le tableau précédent nous donne encore de précieux renseignements ; il nous montre, par exemple, que nous avons à peu près doublé, entre 1891 et 1913, la valeur des matières premières que nous demandons à l'étranger : 4.946 millions de francs, contre 2.457, soit 2.489 millions d'augmentation. Il est vrai que pendant la même période nos exportations des mêmes matières ont également progressé de 1.022 millions — ce qui suppose une réexportation d'une partie desdits produits — ; mais il en reste cependant en France 1.467 millions de plus par année, et c'est là une preuve évidente du développement de notre industrie.

Une autre preuve de ce développement nous est fournie par l'exportation de nos objets fabriqués,

à laquelle doit s'ajouter la moitié des colis postaux. Cette exportation est passée de 1.894 millions de francs à 3.900 millions, ce qui représente un accroissement net de 2.006 millions de francs.

Il est vrai que de 1891 à 1913, l'importation en France des objets fabriqués étrangers a augmenté de 1 milliard de francs, et ce fait semble indiquer que certains commissionnaires, peu délicats, importent des marchandises d'origine étrangère, qu'ils démarquent et qu'ils réexpédient ensuite avec l'étiquette française ; c'est un commerce que nous devons surveiller avec soin après la guerre.

\*\*

Quels sont nos principaux fournisseurs ? Quels sont nos principaux clients ? Dans quelles conditions nos relations commerciales respectives se sont-elles développées entre 1891 et 1913 ? C'est ce que le tableau suivant va nous dire :

#### Commerce extérieur de la France

par principaux pays, en 1891 et 1893

(En millions de francs)

Pays	1891		1913		Différence en 1913	
	Import.	Exp.	Import.	Exp.	Import.	Exp.
Allemagne..	336	364	1.069	866	+ 733	+ 502
Angleterre..	589	1.016	1.115	1.454	+ 526	+ 438
Autriche- Hongrie...	134	16	103	44	31	+ 28
Belgique....	487	500	556	1.108	+ 69	+ 608
Brésil.....	84	103	174	86	+ 90	+ 17
Espagne....	412	181	282	151	130	- 30
Etats-Unis..	486	248	895	423	+ 409	+ 175
Italie.....	124	126	241	306	+ 117	+ 180
République Argentine..	198	52	369	200	+ 171	+ 148
Russie.....	212	14	458	83	+ 246	+ 69
Suisse.....	103	285	135	406	+ 32	+ 171
Turquie....	126	53	94	83	- 32	+ 30
Autres pays.	1.477	662	2.930	1.670	+1.453	+1.008
<b>Totaux.</b>	<b>4.768</b>	<b>3.570</b>	<b>8.421</b>	<b>6.880</b>	<b>+3.653</b>	<b>+3.310</b>

En ce qui concerne les importations, c'est l'Allemagne qui a le plus amélioré sa position, car les marchandises qu'elle nous a vendues en 1913 dépassent de 733 millions de francs ou 218 % ses ventes similaires de 1891.

Après l'Allemagne, c'est l'Angleterre qui a le mieux profité du marché français avec une augmentation de 526 millions de francs ; puis viennent les Etats-Unis : 409 millions ; la Russie : 246 millions ; la République Argentine : 171 millions ; l'Italie : 117 millions ; le Brésil : 90 millions ; la Belgique : 69 millions, etc... Nous avons, au contraire, diminué nos achats de 130 millions de francs en Espagne ; de 32 millions en Turquie et de 31 millions en Autriche-Hongrie.

Au point de vue exportations, les deux nations qui nous ont le plus demandé de produits en 1913 sont l'Angleterre : 1.454 millions de francs, et la Belgique : 1.108 millions. Or, il en était déjà de même en 1891 : Angleterre : 1.016 millions ; Belgique : 500 millions. Entre les deux dates, l'augmentation a été de 438 millions de francs en faveur de la première et de 608 millions pour la seconde.

L'Allemagne nous avait elle-même acheté 866 millions de francs de marchandises en 1913, contre 364 millions en 1891 : Ne regrettons pas sa clientèle, car elle importait sur notre marché beaucoup plus que nous n'exportions chez elle, et la moitié, au moins, de sa camelote reprenait le chemin de l'étranger avec l'estampille française : ce qui portait un double préjudice à notre industrie nationale.

En 1913, notre commerce avec l'Allemagne, l'Au-

triche-Hongrie et la Turquie s'est ainsi résumé :

Commerce extérieur entre la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Turquie. Année 1913  
(En millions de francs)

Pays	Importations en France	Exportations de France	Commerce Total
Allemagne.....	1.069	866	1.935
Autriche-Hongrie..	103	44	147
Turquie.....	94	83	177
Totaux.....	1.266	993	2.259

En 1913, nos achats en Allemagne, en Autriche-Hongrie et en Turquie se sont élevés à la somme de 1.266 millions de francs, alors que les trois pays n'ont demandé à notre marché que 993 millions de marchandises. La suppression de toutes relations commerciales avec ces ennemis leur sera donc beaucoup plus préjudiciable qu'à nous mêmes.

Nous verrons plus loin que la même question se posera pour l'Angleterre et la Belgique.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

### Le Budget russe pour 1915

Nous venons de recevoir le texte du projet de budget de la Russie pour 1915. Cet intéressant document est accompagné d'un exposé des motifs rédigé par M. Bark, qui a remplacé M. Kokowtzeff à la tête du Ministère des Finances, au début de 1914. Nous y trouvons une grande abondance de renseignements sur la situation économique de l'Empire et sur la répercussion que la guerre a eue sur les recettes et les dépenses publiques.

Cette guerre, la plus importante et la plus difficile que la Russie ait eu à soutenir, pose devant le gouvernement de la grande nation alliée de multiples problèmes. Il lui faut apporter des soins particuliers pour entretenir dans la mesure du possible la vie économique du pays tout en fournissant une aide très large aux familles des hommes de la réserve appelés sous les drapeaux ; vouloir conserver, dans ces conditions, l'équilibre entre les recettes et les dépenses ordinaires du Trésor, serait une tâche d'autant plus ardue que la situation difficile où se trouve naturellement le Trésor se complique encore du fait de la suppression du monopole de vente des spiritueux.

Cette mesure a eu, en effet, pour conséquence de faire disparaître la source la plus importante des recettes de l'Etat, et nous n'avons pas besoin de dire que la guerre a entraîné une très forte diminution du produit de quelques autres chapitres ayant grande importance dans le budget, tels que les douanes, le réseau de l'Etat, les forêts, etc.

Toutes ces circonstances, qui se sont déjà traduites en 1914 par une diminution des recettes, ont oblié le gouvernement à prendre des mesures spéciales à l'égard du budget de 1915. Il a fallu trouver, avant tout, de nouvelles sources de revenus pour remplacer les sommes fournies auparavant par le monopole de vente des spiritueux et pour renforcer les fonds du Trésor nécessaires au paiement des intérêts et au remboursement du capital du chef des opérations de crédit effectuées à cause de la guerre. Ce problème est déjà résolu en partie au moyen du relèvement des impôts existants et de l'adoption de nouvelles taxes. En même temps, les dépenses ont été réduites dans la plus large mesure, et bien des crédits n'ont pas été inscrits qui peuvent n'être mis à exécution qu'après la guerre. Le projet de budget pour 1915 diffère donc considérablement des budgets des années antérieures : il a été établi dans des conditions tout à fait anormales, et les évaluations relatives aux nouveaux impôts ne sauraient avoir le caractère de certitude basé sur l'expérience.

Comme le déclare M. Bark, « la guerre qui, brus-

quement et au cours d'une période de profonde paix, a été déclarée à la Russie, et à laquelle celle-ci a fait face avec la plénitude de ses forces morales et matérielles, ne pouvait point ne pas avoir d'effet sur la vie économique du pays. Toutefois, il n'est point possible actuellement d'évaluer dans toute son ampleur l'influence qu'elle exercera. C'est pour cette raison que, sur le budget de 1915, seules ont pu être établies avec un suffisant degré de certitude les dépenses de l'Etat, ne concernant point les besoins de la guerre, besoins qu'il est impossible d'évaluer et qui n'entrent pas dans le budget ; pour ce qui est des recouvrements, l'évaluation en est conditionnelle et ne peut être l'objet de déterminations précises. »

Ces réserves faites, le projet de budget pour 1915 a été ainsi établi :

	Roubles
Recettes ordinaires.....	3.080.108.814
Dépenses ordinaires.....	3.078.814.461
Excédent.....	1.293.853
Recettes extraordinaires.....	9.500.000
Dépenses extraordinaires.....	155.493.953
Déficit.....	145.993.953
Déficit total.....	144.700.100

Les recettes ordinaires ainsi estimées à 3.080 millions de roubles sont en moins-value de 492 millions, ou 13,8 % sur 1914. M. Bark y fait entrer 502 millions provenant de relèvement de taxes ou de l'introduction de nouveaux impôts, 34 millions de relèvement du prix de l'alcool. Abstraction faite de cette somme globale de 536 millions, les recettes sont de 2.543 millions de roubles, soit 1.028 millions de moins que le total de 1914. Nous avons déjà dit quelles sont les causes de cette diminution : la vente de l'alcool pour l'industrie et la pharmacie donne 144 millions, au lieu de 936 en 1914 ; on évalue les recettes du domaine de l'Etat à 1.120 millions de roubles, en moins-value de 47 % ; les impôts indirects sont calculés à 731 millions, soit en diminution de 132 millions, ou 18 % ; la perte sur les douanes est de 37 % ; celle sur les contributions directes, de 7,3 %.

Les dépenses ordinaires ont été évaluées à 3.078 millions de roubles, au lieu de 3.309 millions en 1914. Si l'on prend pour terme de comparaison le budget révisé, il y a des augmentations pour les ministères de voies et communications (19 millions), de la guerre (16 millions), de l'intérieur (6 millions), de l'agriculture (1 million). D'autre part, il y a des diminutions pour l'instruction publique, le commerce et l'industrie. Quant aux dépenses extraordinaires, leur montant total de 155 millions est en diminution de 149 millions sur le budget primitif de 1914 et de 85 millions sur le budget réduit.

Le déficit prévu de 144 millions de roubles sera couvert par des opérations de crédit.

La grande franchise avec laquelle a été établi ce budget mérite les plus grands éloges. M. Bark ne cesse, au cours de son exposé, de mettre en garde contre les surprises que peut donner l'application de taxes qui n'ont pas encore fait leurs preuves et contre les conséquences fâcheuses que peut avoir la guerre sur la vie économique du pays. Nous savons cependant que d'après les résultats aujourd'hui acquis, le désarroi apporté par les événements actuels est loin d'être aussi grand qu'on aurait pu le craindre ; nous connaissons d'autre part les énormes ressources de la Russie, nous pouvons enfin compter sur certaines éventualités qui permettront à notre alliée d'exporter ses récoltes et de donner ainsi une forte impulsion à son commerce.

Il ne faut pas perdre de vue que le projet de budget de 1915 porte, pour la première fois, la

renonciation du gouvernement aux bénéfices considérables que prend le monopole de l'alcool. Ce renoncement, basé sur les principes édictés par la volonté souveraine, fut réalisé sur les ordres de l'empereur au début de la plus grande guerre qui ait été déclarée à la Russie. « C'est sans doute, dit M. Bark, dans un avenir plus éloigné que se manifesteront en leur plénitude les bienfaits résultats que la vie nationale retirera des mesures prises pour la lutte contre l'intempérance. »

Et, avec le ministre des finances, nous avons la conviction que les puissantes forces de travail du sobre peuple russe appliquées à l'exploitation des énormes richesses naturelles du pays non encore mises en œuvre, permettront rapidement de procéder à la réorganisation du budget des recettes sur de nouvelles bases assurant la plus grande fermeté possible aux finances de l'Empire.

GEORGES BOURGAREL.

### Les Transports commerciaux

#### par Chemins de fer

Dans son numéro du 9 courant, l'*Economiste Européen* parlait de sérieuses améliorations que l'arrêté pris à la date du 31 mars dernier par le Ministre des Travaux publics, venait d'apporter au régime des transports commerciaux par chemins de fer.

Déjà l'arrêté pris le 1<sup>er</sup> décembre 1914 par les Ministres de la Guerre et des Travaux Publics, et qui instituait un tarif d'assurance pour le transport des marchandises sur les réseaux de l'Etat, du Midi, de l'Orléans et du Paris-Lyon-Méditerranée, constituait un progrès sensible sur l'état de choses alors existant.

Il faut se rappeler, en effet, ainsi que l'observait le 14 octobre 1914 M. Jouanny dans son rapport au nom de la Chambre de Commerce de Paris, que les dispositions mises en vigueur à la date du 5 du même mois, comportaient une clause de non-garantie formulée en termes absolus. Cette clause était un obstacle des plus sérieux à la reprise de l'activité industrielle et commerciale, car elle enlevait, en principe, tout recours aux intéressés, en les obligeant, éventuellement, en cas de perte causée par une faute particulièrement lourde, — comme le vol, — à en administrer une preuve très difficile à fournir. Mais elle s'expliquait par ce fait, qu'en vertu de l'arrêté relatif au tarif des chemins de fer, publié au *Journal Officiel* du 3 août 1914, le service des chemins de fer relevait tout entier des autorités militaires qui, selon les circonstances ou des besoins variant d'un jour à l'autre, pouvaient suspendre partiellement ou même totalement le trafic qui venait d'être rétabli. Les réseaux avaient donc dû chercher à se garantir contre les conséquences pécuniaires qui pourraient en résulter pour eux.

Cette question pouvait être toutefois résolue d'une manière satisfaisante, observait le rapport auquel nous venons de faire allusion, du moins en ce qui concernait les pertes partielles ou totales. Il suffisait d'organiser, au besoin avec le concours des Compagnies, un système d'assurance contre les pertes, assurance qui serait contractée auprès des particuliers et qui, vraisemblablement, ne serait pas onéreuse.

Adoptant les conclusions du susdit rapport, la Chambre de Commerce de Paris avait émis l'avis suivant :

« Que M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes intervienne le plus promptement possible auprès de ses collègues pour réduire les effets de la clause de non-garantie inscrite dans les dispositions applicables, au besoin par l'organisation d'une assu-

rance privée contre les risques de perte totale ou partielle que les marchandises peuvent « courir. »

C'est alors qu'un arrêté du Ministre de la Guerre, daté du 1<sup>er</sup> novembre 1914, intervint, qui édictait les dispositions ci-dessous :

« Les réseaux de chemins de fer n'encourent aucune responsabilité du fait de la durée des transports commerciaux, autorisés en vertu de l'article 19 du règlement sur les transports stratégiques. »

« Ils sont responsables des pertes et avaries résultant d'une faute lourde de leurs agents, dont ils ne pourraient rattacher la cause à l'état de guerre. »

« Toutefois, cette responsabilité ne s'étend pas aux avaries et aux déchets qui, en raison de la nature de la marchandise, sont la conséquence de la durée des transports. »

La question, en fait, était loin d'être résolue, mais un arrêté interministériel en date du 1<sup>er</sup> décembre apporta une certaine modification au régime existant. Cet arrêté, qui concernait toujours les transports des seuls réseaux de l'Etat, du Midi, de l'Orléans et du Paris-Lyon-Méditerranée, s'exprimait ainsi :

« Ces réseaux ne se prévaudront pas du régime « fixé par l'arrêté du 1<sup>er</sup> novembre 1914, sauf toutefois pour le retard et ses conséquences, si l'expéditeur consent à payer une prime spéciale d'assurance, calculée comme suit sur la valeur « déclarée, etc. »

Ce système, qui fut étendu le 20 janvier dernier au réseau des Chemins de fer de Ceinture, ne constituait toutefois encore qu'un essai, et cela pendant une période de trois mois. Par arrêté du 2 mars, il fut prorogé d'un mois encore. Enfin un nouvel arrêté pris le 31 mars par les Ministres de la Guerre et des Travaux publics, mais qui n'est pas applicable aux colis-postaux, a élargi, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la responsabilité des réseaux s'étendant, notamment, au préjudice justifié résultant de l'observation de certains délais.

En petite vitesse, les délais totaux, camionnage compris, alloués pour les transports taxés, soit aux tarifs généraux, soit aux tarifs spéciaux, ont été doublés, et le délai supplémentaire ainsi alloué, en sus de ceux spécifiés dans les conditions des tarifs, est, au minimum, de cinq jours, sous certaines réserves en ce qui concerne le point de départ de ces délais, les administrateurs ne pouvant fournir les wagons que dans la limite où ceux-ci sont laissés disponibles par les transports militaires. En grande vitesse, il est alloué, en sus des délais réglementaires, une prolongation de délai de 24 heures pour une distance inférieure à 300 kilomètres et de 48 heures pour les distances égales ou supérieures. Cette prolongation est augmentée de 24 heures en cas de factage à domicile. Le camionnage et le factage, au départ et à l'arrivée, ne sont pas garantis, sous la réserve que le public en ait été, au préalable, avisé par affiche.

En cas de retard sur les délais ci-dessus mentionnés, les administrations de chemins de fer sont responsables du préjudice subi et justifié, à moins qu'elles ne prouvent que ce retard est dû à des difficultés de circulation ou de livraison qui seraient la conséquence de l'état de guerre. En ce qui regarde le factage et le camionnage à l'arrivée, elles n'encourent aucune responsabilité pour retard, pourvu qu'elles aient avisé le destinataire de l'arrivée de l'expédition et de l'impossibilité de la livraison à domicile dans les délais prévus. Enfin, pour les voyageurs et les bagages, les administrations de chemins de fer ne sont pas responsables des retards dus aux correspondances manquées.

S'il y a perte ou avarie (art. 4 du décret), ces mêmes administrations n'encourent pas de responsabilité dans le cas où elles établiraient que la cause de ces pertes et avaries est une conséquence de l'état de guerre, à moins qu'une assurance contre les risques de cette nature n'ait été contractée dans les conditions stipulées plus loin. Leur responsabilité ne s'étend pas non plus aux avaries et aux déchets qui, en raison de la nature de la marchandise, seraient la conséquence de la durée du transport, lorsque la marchandise a été livrée dans les délais prévus.

L'indemnité due pour préjudice justifié est limitée : 1° en cas de perte totale ou partielle à la valeur, au lieu et jour de l'expédition de la marchandise perdue; 2° en cas d'avarie, au montant de la dépréciation subie, calculée d'après cette valeur. En cas de perte totale, les frais de douane, de transport et autres qui auraient été déboursés, seront ajoutés, mais il ne devra être ajouté qu'une part proportionnelle de ces frais en cas de perte partielle. En outre, l'indemnité pour retard ne peut dépasser celle allouée pour perte totale, en tenant compte, s'il y a lieu, des assurances contractées pour la valeur et pour l'intérêt à la livraison, et dans aucun cas, l'indemnité ne pourra dépasser le maximum fixé par le tarif appliqué, si ce tarif en comporte un.

Moyennant le paiement d'une prime d'assurance, les administrations de chemins de fer peuvent renoncer à se prévaloir, hors le cas de force majeure dans les termes du droit commun, de l'exonération prévue par l'article 4 du décret stipulé plus haut. Cette prime est fixée à un demi-millime par fraction indivisible de 10 kilomètres et de 10 francs de la valeur déclarée, mais elle est de deux millimes et demi pour les fourrages. L'expéditeur peut, de son côté, faire une déclaration d'intérêt à la livraison pour les marchandises déjà assurées pour leur valeur. Moyennant le paiement d'une seconde prime de deux millimes et demi par fraction indivisible de 10 kilomètres et de 10 francs du montant de la déclaration, il aura droit, en cas de perte ou d'avarie donnant lieu à une indemnité, au paiement de dommages-intérêts, dans la limite de l'intérêt qu'il a déclaré avoir à la livraison, à charge par lui d'établir l'existence et le montant du préjudice. Le minimum de perception est de 50 centimes par expédition, et les bagages ne sont pas admis au bénéfice de l'assurance.

Les dispositions de l'arrêté du 31 mars sont entrées en vigueur le 6 avril. Elles concernent non seulement les transports n'empruntant que les réseaux de l'Etat, de l'Orléans, du Paris-Lyon-Méditerranée, du Midi et des Ceintures, mais encore ceux empruntant les autres réseaux ou parties de réseaux auxquels le régime nouveau aurait été rendu applicable par des arrêtés spéciaux. Pour les transports empruntant, sur une partie de leur parcours, les réseaux ou parties de réseaux autres que les précédents, le régime applicable de bout en bout est celui du réseau emprunté pour lequel la responsabilité est la moins étendue, à moins qu'il ne soit établi que la perte ou l'avarie est survenue sur l'un des réseaux dont il a été parlé ci-dessus; dans ce cas, les conditions de responsabilité sont celles fixées pour ces derniers réseaux.

Le principe qui persiste, même pour les lignes autres que le Nord et l'Est, est donc l'exploitation commerciale subordonnée aux nécessités de la défense nationale. D'autre part, aucun terme n'est assigné à l'application des nouvelles dispositions. Mais cette double remarque n'implique pas que de nouvelles améliorations ne seront pas réalisées au fur et à mesure que les circonstances le permettront, jusqu'au jour où l'on pourra rentrer dans le domaine du droit commun.

A. LECHENET

## INFORMATIONS DIVERSES

### FRANCE

#### Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	8 avril 1915	15 avril 1915
<b>ACTIF</b>		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	4.253.364.642	4.238.037.360
Argent.....	377.490.337	377.044.900
	4.630.854.979	4.605.082.260
Disponibilité à l'étranger.....	611.611.393	582.646.169
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	410.346	892.174
Portefeuille Paris { Effets Paris.....	64.506.743	68.005.413
{ Effets Etranger.....	1.759.139	2.135.471
{ Effets du Trésor.....	92.892	56.792
Portefeuilles des succursales.....	159.378.996	159.709.181
Effets prorogés } Paris.....	1.362.639.352	1.348.760.599
{ Succursales.....	1.318.077.733	1.305.876.735
Avances sur lingots à Paris.....	4.290.000	4.290.000
Avances sur lingots dans les succursales.....	209.804.837	208.052.462
Avances sur titres dans les succursales.....	461.842.538	458.518.774
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	200.000.000	200.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....	5.000.000.000	5.100.000.000
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	2.871.450	2.871.450
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	100.075.620	100.075.620
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	45.221.199	45.232.529
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	3.489.744	3.564.096
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.394	8.407.394
Divers.....	260.299.442	251.522.142
<b>Total.....</b>	<b>14.653.611.552</b>	<b>14.672.680.009</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Réserves } Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
{ Ex-banques département.....	2.980.750	2.980.750
{ Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	11.422.734.525	11.500.584.150
Arrangements de valeurs déposées.....	52.534.448	44.261.902
Billets à ordre et récépissés.....	12.861.908	12.711.274
Compte courant du Trésor, créateur.....	63.771.768	104.727.360
Comptes courants de Paris.....	1.717.101.567	1.629.157.686
Comptes courants dans les succursales.....	690.797.687	694.693.058
Dividendes à payer.....	3.705.117	3.590.147
Escompte et intérêts divers.....	21.373.317	22.643.634
Recompte du dernier semestre.....	2.104.859	2.104.859
Divers.....	441.185.459	435.745.043
<b>Total.....</b>	<b>14.653.611.552</b>	<b>14.672.680.009</b>

#### Comparaison avec les années précédentes

	20 avril 1911	18 avril 1912	17 avril 1913	16 avril 1914	15 avril 1915
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.260.8	5.307.9	5.729.7	5.921.9	11.500.5
Encaisse or.....	3.229.8	3.224.6	3.249.5	3.638.3	4.228.0
— argent.....	841.6	807.9	602.1	620.7	377.0
Portefeuille.....	1.029.3	1.182.1	1.713.7	1.419.8	2.885.4
Avances aux partic.....	617.3	651.9	714.9	722.3	670.8
— à l'Etat.....	180.0	200.0	200.0	200.0	200.0
Compt. cour. Trésor.....	128.2	109.5	213.0	180.1	101.7
— partic.....	579.7	688.7	563.9	553.7	2.323.8
Taux d'escompte.....	3 0/0	3 1/2 0/0	4 0/0	3 1/2 0/0	5 0/0
Prime de l'or.....	pair	pair	pair	pair	pair

**Les Obligations de la Défense nationale.** — Le meilleur placement, à l'heure actuelle, c'est sans contredit le placement en obligations de la Défense nationale. C'est le meilleur, parce que c'est celui qui procure à la Patrie l'aide la plus efficace, et que les délais de remboursement, cependant très modérés, donnent au Trésor une liberté d'action que les bons de la Défense ne lui assurent pas. C'est le meilleur, parce qu'en raison même de ces délais, l'intérêt servi est supérieur à celui des autres valeurs et qu'il procure aux souscripteurs non seulement un revenu rémunérateur (5,30 % environ, compte tenu de l'anticipation des intérêts), mais encore une augmentation du capital versé

(3,50 par 96,50). Observons que ces titres sont actuellement émis au prix de 95 fr. 05. A partir du 1<sup>er</sup> mai, le prix sera de 95 fr. 25; la différence représente le montant des intérêts d'une quinzaine, les souscripteurs ne versant leurs fonds que quinze jours plus tard.

Les capitalistes et les épargnants ne doivent pas oublier que c'est en temps de guerre, pendant la crise même, et non après, qu'il faut placer ses fonds pour une certaine durée. Un taux de 5,30 (sans la prime) ou de 5,60 (avec la prime) est singulièrement attrayant. S'imagine-t-on que demain les besoins de l'industrie entraîneront une cherté plus grande du loyer de l'argent? Mais l'Etat, qui devra consolider ses emprunts à court terme, serait lui-même obligé d'élever le taux; or, les souscripteurs des obligations pourront les apporter pour leur libération à ces emprunts futurs et toucher dès ce moment la prime déjà acquise.

Il ne faut donc pas hésiter. Aurions-nous peur de faire des sacrifices, de sentir un peu de gêne et de misère? Nos enfants reculent-ils, eux, devant les sacrifices les plus héroïques? Pour vaincre on n'a jamais trop d'armes ni de munitions; pour les payer, le Trésor n'a jamais trop de ressources.

**Rente 3 1/2 0/0 amortissable.** — Le *Journal Officiel* du 15 avril a publié un arrêté du ministre des finances qui intéresse certains porteurs de Rente française 3 1/2 % amortissable.

D'après cet arrêté les porteurs de certificats provisoires de rente 3 1/2 % amortissable qui, par suite de circonstances de force majeure (occupation par l'ennemi de certaines régions du territoire, présence sous les drapeaux, etc.), n'ont ou n'auront libéré leurs titres que postérieurement au 31 janvier 1915 et qui désirent néanmoins les faire admettre, au prix de 91 fr. par 3 fr. 50 de rente en paiement aux souscriptions des emprunts de l'Etat français, peuvent dès à présent adresser au ministre des finances, par lettre spéciale (lettre non affranchie et sur papier libre), un exposé des motifs invoqués.

Cet exposé devra mentionner : les nom et prénoms, le domicile et, s'il y a lieu, la résidence actuelle de l'intéressé.

Les numéros des certificats provisoires et le montant de la rente qu'ils représentent.

Le comptable à la caisse duquel ils ont été libérés.

Les intéressés doivent produire en même temps toutes pièces justificatives ou certificats des autorités civiles ou militaires dont ils jugeront utile d'appuyer leur requête.

La décision du ministre des finances sera notifiée aux intéressés pour être annexée par eux à leurs certificats provisoires.

La même procédure est applicable aux porteurs de titres de rente 3 1/2 remis en échange de certificats provisoires libérés après le 31 janvier 1915.

#### Le nouveau moratorium des effets de commerce.

— D'après un décret paru au *Journal Officiel* du 16 courant, — décret applicable à l'Algérie, — les délais accordés par les articles 1, 2, 3 et 4 du décret du 29 août 1914 et prorogés par les articles 1<sup>er</sup> des décrets du 27 septembre, 27 octobre, 15 décembre 1914 et 25 février 1915 sont prorogés, sous les mêmes conditions et réserves, pour une nouvelle période de quatre-vingt-dix jours francs. Le bénéfice en est étendu aux valeurs négociables qui viendront à échéance avant le 1<sup>er</sup> août 1915, à la condition qu'elles aient été souscrites antérieurement au 4 août 1914.

Sont maintenues toutes les dispositions des décrets des 29 août, 27 septembre, 27 octobre, 15 décembre 1914, 25 février 1915, qui ne sont pas contraires au présent décret. Toutefois, l'application des articles 2, paragraphes 2 et 3, et 3, paragraphe 2, du décret du 27 octobre 1914, concernant le

recouvrement des valeurs négociables et des créances à raison de ventes commerciales ou d'avances sur titres, est suspendue jusqu'à l'expiration du délai de quatre-vingt-dix jours.

Ce décret était précédé d'un rapport adressé au président de la République par M. Thomson, ministre du commerce, et qui appuie sur certains articles dudit décret. Voici le texte de ce rapport :

« Le mouvement de reprise qui s'est manifesté dans la vie économique du pays et que nous avons signalé dans notre rapport du 15 février dernier n'a fait que s'affirmer. Des indications recueillies montrent avec certitude que notre situation commerciale et industrielle a continué à s'améliorer.

« Il n'est pas contestable que l'activité des affaires s'accroît et de nombreux indices permettent, dès maintenant, d'en constater les effets. C'est ainsi que malgré les prorogations successives accordées pour le paiement des effets de commerce et dont les débiteurs auraient pu invoquer le bénéfice pour différer leur libération, on constate, au contraire, de leur part un désir manifeste de s'acquitter. La preuve en est donnée par le montant des rentrées résultant de paiements spontanés qui, depuis le mois d'octobre dernier, et à la Banque de France seulement, se sont élevées à 1.700 millions.

« Si désirable, dans ces conditions, que soit le retour au droit commun, nous croyons devoir cependant vous proposer, encore une fois, de proroger pour une période de quatre-vingt-dix jours francs l'échéance des valeurs négociables souscrites antérieurement au 4 août 1914.

« Nous ne pouvons pas, en effet, oublier que plusieurs de nos départements sont encore envahis, et d'autre part, nous ne pouvons pas ne pas tenir compte du sentiment qui s'est manifesté dans les propositions soumises à la Chambre des députés et dans les rapports des commissions chargées de leur examen.

« Pendant cette nouvelle prorogation, l'activité économique se rapprochant de plus en plus de son fonctionnement normal, chaque débiteur devra prendre ses dispositions en vue de la cessation dans la plus large mesure possible du bénéfice des prorogations successives.

« Il nous a été signalé que des débiteurs désireux de se libérer s'en sont trouvés empêchés parce qu'ils ignoraient entre les mains de qui ils pouvaient le faire. Pour faciliter le paiement de ces dettes, nous avons cru devoir obliger le porteur à aviser son débiteur qu'il est en possession de l'effet de commerce souscrit par ce dernier.

« Si le porteur ne remplit pas cette formalité dans des conditions et dans un délai déterminés, les intérêts de 5 % qui lui sont dus en vertu du décret du 29 août 1914 cesseront de courir à son profit. »

### GRANDE-BRETAGNE

**Bilan de la Banque d'Angleterre.** — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 21 avril, s'établissait comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis.....	72.704.000
Dettes de l'Etat.....	11.015.100
Autres garanties.....	7.434.900
Or monnayé et en lingots.....	54.254.000
	72.704.000
<b>Département de Banque</b>	
Capital social.....	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'épargne des agents de la Dette nationale, etc.).....	125.414.000
Dépôts divers.....	88.750.000
Traites à 7 jours et diverses.....	52.000
Solde en excédent.....	3.121.000
	231.891.000

Garanties en valeurs d'Etat .....	47.810.000
Autres garanties .....	144.323.000
Billets en réserve .....	38.371.000
Or et argent monnayés en réserve .....	1.387.000
	<b>231.891.000</b>

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août...	27.622	36.105	68.249	76.893	9.967	14.60	6 %
3 mars...	59.992	34.533	170.760	145.091	43.909	25.72	5 %
10 — ...	59.877	34.297	179.953	154.148	44.03	24.47	»
17 — ...	59.463	34.066	171.364	145.799	43.849	25.58	»
24 — ...	57.249	34.165	185.130	161.951	41.534	22.43	»
31 — ...	53.368	35.173	203.404	184.610	37.145	18.25	»
7 avril...	53.751	34.940	202.919	183.370	37.261	18.36	»
14 — ...	55.312	34.586	207.126	185.673	39.176	18.91	»
21 — ...	55.641	34.833	214.164	192.133	39.758	18.56	»

**Le mouvement maritime de la Grande-Bretagne.** — Le prochain internement du *Kronprinz-Wilhelm*, le dernier croiseur auxiliaire allemand qui tenait encore la mer — l'Amirauté anglaise considérant le *Karlsruhe* comme coulé dans des circonstances mal connues, — va enfin clore la guerre de course des pirates allemands.

Suivant la presse anglaise, le nombre des bâtiments marchands coulés par ces corsaires pendant les huit derniers mois s'élèverait à soixante-quatre, représentant une valeur totale de 167 millions de francs. Pendant la même période, le mouvement commercial dans les ports du Royaume-Uni a été de :

	Millions de francs
Importations.....	11.775
Exportations.....	5.125
Métaux précieux.....	4.012
	<b>17.912</b>

Soit environ 18 milliards de francs, auxquels il faut ajouter 5 milliards, valeur de la marine marchande anglaise, au total 23 milliards, sur lesquels les croiseurs ennemis ont enlevé 167 millions, c'est-à-dire 0,7 %.

Comme on le voit, le pourcentage est infime, et cette perte ne constitue pas un bénéfice pour l'Allemagne, qui a dû couler les navires et leurs cargaisons, alors que les prises faites par les alliés ont été de tout profit : les chargements saisis ont été vendus et les navires ont repris la mer sous leur nouveau pavillon.

L'Angleterre conserve donc toujours la maîtrise des mers, qui lui permet d'importer toutes les matières premières nécessaires aux besoins de ses armées et, ainsi qu'en témoignent les statistiques suivantes, la traîtrise et la brutalité des sous-marins allemands n'ont guère affecté son mouvement maritime.

	Entrées	Sorties
	(Tonnes)	
Janvier.....	2.564.568	3.419.217
Février.....	2.523.562	3.127.269
Mars.....	2.960.808	3.639.931

Comme on peut le voir, malgré le blocus des sous-marins allemands, le mouvement maritime, après avoir enregistré une légère fluctuation en février, a nettement pris une forte augmentation pour le mois de mars 1915.

#### RUSSIE

**Ouverture du Port d'Arkhangel.** — A la date du 15 janvier, nous disions que la fermeture des Dardanelles et de la mer Baltique avait obligé la Russie à utiliser le port d'Arkhangel, dans le Nord, pour le commerce extérieur, et notamment pour les relations de ce pays avec ses alliés.

Le rendement de cette voie, ajoutions-nous, était encore restreint, mais M. Roukhloff, ministre des Voies et Communications, avait saisi le Conseil des ministres d'un projet urgent de construction, aux frais de l'Etat, d'une nouvelle ligne d'accès reliant les chemins de fer du Nord de la Russie à la mer.

Or, une dépêche de Tromsøe vient d'annoncer qu'un brise-glace a réussi à ouvrir un chenal navigable à travers la banquise qui couvre encore la mer Blanche et que le port d'Arkhangel se trouve, par suite, ouvert à la navigation. Grâce à cette manœuvre, ce port est devenu accessible un mois ou cinq semaines plus tôt que d'habitude.

Un rapport du consul général de Norvège à Arkhangel, adressé au gouvernement norvégien, annonce que les autorités russes ont employé l'hiver à mettre Arkhangel en état de faire face au trafic considérable que l'on prévoit pendant l'été 1915 et à préparer les voies et moyens d'assurer rapidement la réexpédition et le transport des marchandises importées vers l'intérieur de la Russie.

Répétons que l'ouverture du port d'Arkhangel a une très grande importance à l'heure actuelle pour la Russie.

#### ALLEMAGNE

**Banque Impériale d'Allemagne.** — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 15 avril, accuse, sur celui au 7 avril, les variations suivantes :

	7 avril	15 avril	Comparaison
	(En millions de marks)		
Encaisse or.....	2.347	2.355	+ 8
— argent.....	40	46	+ 6
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	590	946	+ 356
Portefeuille d'escompte.....	4.341	3.552	- 789
Avances.....	24	24	»
Portefeuille titres.....	17	27	+ 10
Circulation.....	5.379	5.126	- 253
Dépôts.....	1.788	1.644	- 144

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juillet.	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août ..	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
23 février.	2.254	49	189	4.635	1.724	4.027	37	5
28 — ...	2.271	44	216	4.863	1.582	4.095	43	»
7 mars..	2.294	42	294	4.905	1.712	4.261	37	»
15 — ...	2.316	42	186	4.937	1.896	4.437	37	»
23 — ...	2.330	35	175	4.944	2.330	4.875	36	»
31 — ...	2.338	40	563	5.624	4.037	6.860	17	»
7 avril...	2.347	40	590	5.379	1.788	4.341	24	»
15 — ...	2.355	46	946	5.126	1.644	3.552	24	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

L'émission des « bons de Caisses de prêts » au 15 avril atteignait le chiffre de 1.574 millions de marks contre 754 millions le 23 mars.

**Le spectre de la faim.** — L'Allemagne n'aura bientôt plus de pommes de terre. — Le docteur Kuczynski, directeur de l'Office de statistique de Schönberg, vient de publier ce qui suit dans la *Gazette de Voss* :

« Le 15 mars on a fait le recensement des pommes de terre. Le résultat de cette opération est resté secret. Des experts impartiaux estimaient à

cette époque les réserves disponibles pour la nourriture du bétail et des hommes à 10 ou 12 millions de tonnes.

« Depuis, un mois s'est écoulé. Des milliers de porcs, de chevaux, de bœufs continuent à être nourris de pommes de terre. Aujourd'hui les réserves disponibles sont peut-être encore de 6 à 7 millions de tonnes. Or, comme la population de l'Allemagne consomme en temps de paix plus d'un million de tonnes de pommes de terre par mois, les provisions actuelles suffisent tout juste encore pour la nourriture habituelle des hommes, à condition que l'on n'emploie plus une pomme de terre pour nourrir le bétail.

« Après le manque de pain, nous sommes menacés d'une disette de pommes de terre.

« Si le Conseil fédéral avait décidé la saisie générale des pommes de terre, il eût encore été possible d'en garantir une livre par jour et par tête d'habitant. On ne l'a malheureusement pas fait, et chaque jour de retard augmente le danger menaçant. Dans quatre semaines on n'aura peut-être plus une demi-livre par jour et par tête, et les mères qui, aujourd'hui, ne savent presque plus comment apaiser la faim de leurs enfants avec la malheureuse ration de pain, se verront privées encore de la précieuse ressource fournie par les pommes de terre. »

D'après la *Muenchner Neueste Nachrichten* du 13 avril, on a renoncé à la saisie générale des pommes de terre, semblable à celle des céréales, à cause des difficultés techniques, et dans la crainte que les stocks saisis ne s'abîment, faute d'une conservation suffisante. Mais afin d'assurer l'approvisionnement des classes pauvres pendant le printemps et l'été de 1915, une quantité déterminée doit être retirée de la circulation. L'Administration de l'Empire a donc entrepris l'achat de stocks aussi importants que possible. De plus, le « Bundesrath », dans sa séance du 12 avril, a pris de nouvelles mesures.

En vue de procéder à la répartition de cet aliment, il va être créé un nouvel office spécial (Reichsstelle fuer Kartoffelversorgung), qui sera composé d'un commissaire impérial et de deux membres au moins. A côté de lui fonctionnera un conseil composé de représentants de l'agriculture, des villes, du commerce et des consommateurs. Les associations communales serviront d'intermédiaires entre cet office et les consommateurs, et elles pourront confisquer les approvisionnements se trouvant dans une zone donnée.

L'achat des pommes de terre devra être effectué à des prix assurant à l'agriculteur un supplément au-dessus du prix maximum, pour la conservation, le manèment et les risques. Ces prix seront peut-être trop élevés pour la population pauvre. Aussi l'administration des finances de l'Empire se charge-t-elle de ces dépenses supplémentaires, au-dessus du prix maximum. De cette façon, les associations communales seront à même de livrer les pommes de terre aux prix correspondant aux prix maxima actuels, en y comprenant les frais de transport et quelques petites dépenses accessoires.

En dépit de tout, il s'agit bien d'un pas de plus fait dans la voie du monopole.

**Les approvisionnements par colis postaux.** — Les journaux suédois viennent d'attirer l'attention sur le grand nombre d'aliments envoyés journellement en Allemagne par colis postaux par des Allemands résidant en Norvège.

Ces paquets peuvent être envoyés jusqu'au poids de 5 kilos et consistent en saucisses, fromages, boîtes de conserves, jambons, pain, beurre et farine, etc., etc.

Des représentants à Bergen mandent qu'une grande quantité de poisson est exportée chaque

semaine de Bergen en Allemagne soit directement, soit via Gothenbourg et Copenhague.

**La vie à Berlin.** — D'une lettre adressée au *Politiken* du 5 avril et signée Henrik Bendz, nous croyons devoir extraire ce qui suit :

« ...Il va de soi que la lutte que mène contre la famine un peuple entier influe aussi sur la vie de la capitale. Les colonnes à affiches parlent leur langue muette. D'importantes affiches rouges qui, par la grandeur et la couleur, font concurrence aux avis communaux relatifs à la distribution des cartes de pain, aux invitations à recueillir les déchets de cuisine pour la nourriture des porcs, aux règlements relatifs à la vente des pommes de terre aux indigents, convoquent la population à des réunions intéressantes surtout les mères de famille et dont l'unique ordre du jour est la « guerre de famine ». Et les appels sont plutôt énergiques, ceux des affiches communales comme ceux des affiches particulières : « Concitoyens ! L'Angleterre veut nous faire mourir de faim, déjouez son honteux projet ».

« Chaque soir, il y a à Berlin des douzaines de réunions de ce genre, où les orateurs sont tantôt des médecins, tantôt des mères de famille expertes en cuisine, qui donnent à leurs sœurs de bons conseils pour préparer économiquement une chair nourrissante et du moins, à ce qu'affirment ces prophètes, appétissante. Cette propagande se fait non seulement par la parole, mais aussi à l'aide de centaines de milliers d'écrits, petites brochures et gros volumes. C'est toute une nouvelle littérature qui est née : la littérature de l'art de la cuisine de guerre ».

**L'importance économique des combats des Carpathes.** — Extrait des *Muenchner Neueste Nachrichten* du 10 avril :

« Les batailles des Carpathes présentent un intérêt économique égal à leur intérêt militaire. Pour nos alliés, la question des Carpathes est, au point de vue économique, presque une question vitale. Ce massif de montagnes, en dehors de son importance pour l'élevage, constitue en effet la porte de la Hongrie, le grenier de l'Empire de Habsbourg.

« Si les Russes parvenaient à atteindre, même de façon passagère, la riche plaine hongroise, ils mettraient sérieusement en jeu les récoltes de céréales et, par suite, l'alimentation en pain de nos alliés. L'Allemagne a, elle aussi intérêt à ce que la récolte de la Hongrie ne soit pas compromise, car ce pays est un des premiers pays exportateurs d'Europe. Il exporte notamment du blé. On sait que la production de blé de l'Allemagne ne suffit pas à ses besoins et qu'elle doit faire appel à l'excédent de production de la Hongrie, lequel ces dernières années atteignait 15.000.000 de quintaux métriques en moyenne.

« Au point de vue climatérique, les Carpathes constituent pour la Hongrie un rempart des plus précieux contre les vents de l'Est. Au point de vue géologique, la Hongrie est aussi admirablement privilégiée pour l'agriculture, bien mieux que sa voisine l'Autriche. Entre le Danube et la Theiss, le blé couvre une superficie de 3 1/2 à 4.000.000 d'hectares, alors que la superficie de l'Allemagne plantée en blé ne dépasse pas 2.000.000 d'hectares.

« La culture du maïs couvre une superficie de 2 1/2 à 3.000.000 d'hectares. Le seigle, l'orge et l'avoine ne couvrent que 1.200.000 hectares (alors que le seigle et l'avoine couvrent en Allemagne 10.500.000 hectares).

« L'Allemagne a donc un grand intérêt à éloigner l'ennemi de ce pays. Il ne s'agit pas seulement de la sécurité de nos alliés, mais aussi de notre alimentation ».

**La réquisition des métaux.** — Un nouvel avis du commandement général de Berlin vient de rappeler que tous les approvisionnements en wolfram, chrome, vanadium, molybdène et manganèse devaient être déclarés au bureau de renseignements pour les

métaux de la section des matières brutes de guerre à Berlin. Comme il se peut que cet avis soit resté ignoré par un certain nombre de maisons possédant ces produits, l'administration militaire fait savoir que l'omission de déclaration tombe sous le coup de la loi. Des formulaires de déclaration sont à la disposition des intéressés dans les bureaux de poste de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes.

**Un aveu à retenir.** — La *Gazette de Cologne* vient de publier les considérations suivantes :

« C'est un fait indéniable que les souscriptions pour l'emprunt de guerre, le besoin de capitaux pour les fournitures de l'armée et les approvisionnements ont accaparé tout l'argent liquide.

« De telle sorte que pour le règlement des emprunts hypothécaires, il ne reste plus d'argent. Il s'est produit ainsi une dépression générale souvent aussi sensible pour les créanciers que pour les débiteurs. La Fédération centrale des associations de propriétaires d'immeubles a demandé au Conseil fédéral de suspendre le paiement des dettes hypothécaires pendant la durée de la guerre. »

C'est un langage auquel nous n'avions pas été habitués jusqu'ici.

**Le travail des femmes en Allemagne.** — Le *Vorwärts* du 18 avril écrit que par suite du manque de main-d'œuvre, les femmes en Allemagne sont employées à des travaux pénibles comme le transport de la farine.

#### AUTRICHE-HONGRIE

**Le problème alimentaire en Autriche-Hongrie.** — La *Frankfurter Zeitung* du 10 avril annonçait qu'une ordonnance du Gouvernement Hongrois veillerait d'interdire toutes ventes ou promesses de vente de céréales, fruits, colza et pommes de terre de la récolte de 1915. Tous les contrats déjà passés sont annulés, et l'on peut obliger la restitution des livraisons déjà faites. Toute contravention à cette ordonnance sera punie d'une amende pouvant atteindre jusqu'à 600 couronnes et de prison jusqu'à deux mois.

De son côté, le *Neues Wiener Journal* s'exprimait ainsi à la date du 8 avril :

« Il est arrivé à la connaissance du Gouvernement que, malgré l'interdiction, la vente et le transport de céréales se faisaient dans des cas très nombreux, en secret et la nuit. Ces violations de la loi sont des contraventions et des délits punissables proportionnellement de 6 à 12 mois d'arrêt et d'une amende qui peut aller de 2.000 à 20.000 couronnes. De pareils procédés sont en effet d'autant plus dangereux, qu'ils déterminent un déplacement arbitraire de provisions, sur lesquelles on ne peut exercer aucun contrôle. »

Le même journal mentionnait, le 10 courant, que par suite de l'élévation des prix, la population de Budapest a dû supporter, depuis le début de la guerre, un supplément de dépenses de 5 millions de couronnes par mois ; les prix des pommes de terre et des légumes ont monté de 120 %, ceux de la volaille de 50 %, de la viande de bœuf de 140 %, de la viande de veau de 200 %, de la viande de porc de 180 %. Le prix du pain n'avait monté que de 10 %, mais à partir du 18 avril, le prix maximum du pain ordinaire de 280 grammes, qui était, depuis le 31 mars, de 16 hellers (100 hellers font 1 couronne) devait être porté à 18 hellers. Par suite le prix du petit pain de 70 grammes serait de 5 hellers.

Sur cette question du pain, la *Frankfurter Zeitung* du 13 avril publiait une correspondance de Vienne, datée du 29 mars que nous résumons :

Après avoir rappelé les différentes mesures prises par le Gouvernement autrichien en vue de régler la consommation de pain, le correspondant du journal allemand résume les dernières prescriptions, relatives à la création d'un Office de guerre

des céréales et aux « cartes de pain ». Pour ces dernières l'Autriche a suivi l'exemple de l'Allemagne. Le système autrichien ne diffère du système allemand que sur deux points essentiels : 1<sup>o</sup> les cartes sont valables dans tout le territoire de la Couronne où elles ont été émises ; 2<sup>o</sup> une distinction est faite entre ceux qui ont fait des provisions de farine et les autres : Quiconque possède plus de 2 kilos de farine n'a droit qu'aux trois quarts de la quantité normale, c'est-à-dire 150 grammes de farine (= 210 grammes de pain), au lieu de 200 grammes de farine (= 280 grammes de pain).

Le recensement des stocks de céréales existant en Autriche n'est pas encore terminé. Il faut dire que l'on ne sait pas davantage les quantités de céréales qui seront expédiées de Hongrie. Les rapports avec la Hongrie, à cet égard, sont arrivés maintenant au point le plus critique. La Hongrie a procédé à l'inventaire de ses stocks avant l'Autriche et cependant cet inventaire n'est pas terminé.

Il semble qu'il soit particulièrement difficile en Hongrie de décider les possesseurs à déclarer exactement l'importance de leurs stocks ; en Autriche, on reproche à la Hongrie de vouloir conserver ses marchandises, afin de ne les céder qu'à de très hauts prix. Les Hongrois assurent cependant qu'ils sont prêts à céder aux Autrichiens tout le maïs dont ceux-ci ont besoin, mais qu'eux-mêmes doivent veiller de près à ce que leurs stocks suffisent jusqu'à la prochaine récolte. On a répandu des bruits tout à fait faux sur les résultats de la dernière récolte en Hongrie ; abstraction faite du maïs, cette récolte aurait été, en réalité, plus mauvaise encore que celle de 1909, de fâcheuse mémoire. Si la récolte avait été normale, comme le sera, espère-t-on, celle de 1915, on ne serait pas aux prises avec toutes les difficultés actuelles.

Quoi qu'il en soit, on n'est pas encore arrivé à Vienne à un règlement définitif, mais les bases en sont jetées et il n'y a plus qu'à attendre.

Observons encore que l'*Idea Nazionale* de Rome a publié, ces jours derniers, une lettre de Trieste, disant que le recensement des vivres en Autriche-Hongrie aurait produit des résultats désastreux. Les denrées disponibles seront épuisées vers la mi-juin. Or les récoltes seront certainement insuffisantes, parce que, faute de main-d'œuvre, on n'a que peu travaillé la terre ; en outre, la persistance du froid retardera vraisemblablement la moisson de quelques semaines.

Le même correspondant ajoute que l'Allemagne a demandé à l'Autriche de lui fournir pour son année des stocks de céréales et de farines, en échange de son assistance militaire en Hongrie et en Galicie. On ne croit pas qu'il sera possible à l'intendance autrichienne de satisfaire ces exigences.

Enfin, le correspondant à Trévise de la *Tribuna* de Rome a eu une conversation avec des voyageurs venant de Vienne, qui lui ont représenté la situation dans cette ville comme très grave et que, si les conditions économiques ne s'amélioraient pas, Vienne manquerait totalement de vivres dans un mois. Enfin, le *New-York Herald* a publié, le 20 courant, une dépêche de Rome disant que « le podestat, c'est-à-dire le maire de Trieste, avait fait afficher samedi dans cette ville un manifeste dans lequel il annonçait qu'il n'existait plus un morceau de pain ; la population devra, en conséquence, se contenter de pommes de terre. »

Il n'y a pas alors lieu de s'étonner si, d'après des communications adressées au *Messaggero* de Rome, et qu'il a publiées hier, 22 avril, la population de Trieste, affamée, a essayé de s'emparer de 300 tonnes de farine et de riz qui avaient été chargées à bord d'un vapeur, le *Trieste*, pour ravitailler la garnison de Cattaro. Les soldats repoussèrent la foule, mais durant la nuit, le vapeur aurait coulé avec toute sa cargaison. Les désordres continuent.

**La chasse aux métaux.** — De Bâle on avisait, le 17 courant :

La *Wiener Allgemeine Zeitung* est informée de Budapest que l'église de Porozslo a contribué à la souscription de métaux qu'on fait actuellement en Autriche, en offrant sa cloche du poids de 400 kilogrammes.

La municipalité de Prague a offert tous les objets scolaires en métal. Dans plusieurs villes, des groupes d'étudiants visitent les maisons et recueillent tous les ustensiles domestiques. On calcule que, pour la transformation de ce métal, l'administration militaire devra supporter une dépense énorme pour des résultats mesquins.

#### GRÈCE

**Deux mémoires de M. Venizelos.** — Alors qu'il était président du Conseil des Ministres de Grèce, M. Venizelos avait remis au roi deux mémoires pour lui démontrer la nécessité d'une intervention grecque dans la guerre actuelle. Ces deux mémoires, datés des 11 et 17 janvier, ont paru d'abord dans le journal *Patris*, d'Athènes, organe de M. Venizelos, puis dans plusieurs journaux italiens, et l'*Agence Havas* vient, à son tour, d'en communiquer la traduction.

M. Venizelos rappelle qu'il avait déjà soumis au roi le contenu d'une communication que le ministre d'Angleterre lui avait faite sur l'ordre de sir Ed. Grey. Par cette communication, la Grèce se trouve de nouveau en face d'une des circonstances les plus critiques de sa vie nationale.

Pour elle, l'essentiel de la situation actuelle est d'éviter que les Balkans soient asservis par une Austro-Allemagne victorieuse et de réaliser en Asie-Mineure tout ce qui est possible dans les aspirations de l'hellénisme. La Grèce aurait atteint le premier de ces objets en s'alliant à la Triple-Entente qui, en échange de ce concours, lui aurait permis de réaliser le second. Les mémoires de M. Venizelos confirment en effet une offre faite à la Grèce par les trois puissances de lui permettre, si elle se rangeait à leurs côtés, de refaire l'Ionie hellénique sur la rive orientale de l'Egée. Jamais même l'Ionie antique n'a couvert tout ce que M. Venizelos espérait obtenir : à son roi il parlait en effet de doubler la Grèce en Asie-Mineure, c'est-à-dire de lui donner plus de 125.000 kilomètres carrés nouveaux, surface équivalente à celle de la Grèce déjà doublée à la suite de deux guerres.

Dans ces territoires vivent déjà 800.000 hommes de race hellénique. Si la Turquie était victorieuse, elle les obligerait tous, par des persécutions déjà commencées contre eux, à émigrer : l'antique Ionie serait ainsi définitivement perdue pour l'hellénisme. Si, au contraire, la Grèce s'étendait en Asie Mineure, cette population, de son sang et de sa langue, finirait par l'emporter et remplir tout le nouveau domaine de l'Hellade.

Telle est la magnifique perspective que M. Venizelos ouvrait à son roi. Il est vrai que, par contre, M. Venizelos déclarait nettement qu'il fallait céder Cavalla à la Bulgarie. Ce serait un sacrifice douloureux, mais cette cession d'une partie qui n'a pas une superficie supérieure à 2.000 kilomètres carrés (cazas de Sali-Chaban, Cavalla et Drama) permettrait d'obtenir non seulement la neutralité, toujours douteuse, de la Bulgarie, mais son concours armé contre la Turquie et l'Austro-Allemagne. La crainte d'être attaqué dans le dos par le Bulgare inquiétait en effet l'état-major grec et retenait la Roumanie. M. Venizelos le reconnaissait formellement. Mais comme il admettait la nécessité de reconstituer l'entente balkanique et voulait faire participer vraiment la Grèce à la guerre européenne aux côtés de l'allié serbe, contre l'Austro-Allemagne, comme il le voulait, en un mot, que la Grèce jouât dans la grande crise actuelle un rôle lui donnant droit aux destinées qu'il réservait à son pays,

M. Venizelos acceptait virilement le sacrifice jugé nécessaire.

La cession de Cavalla, il est vrai, ne donnerait à la Grèce aucune certitude que la Bulgarie accepterait de sortir de la neutralité pour coopérer avec elle et les Serbes. Il est possible aussi qu'elle aurait la prétention ou bien d'obtenir ces concessions en échange simplement de sa neutralité, ou bien d'exiger que cette cession lui fût faite dès maintenant, avant la fin de la guerre et quelle qu'en soit, par conséquent, l'issue.

« Nous ne pouvons accepter aucune de ces conditions, ajoutait M. Venizelos. Si cependant notre participation à la guerre échoué par suite de l'attitude de la Bulgarie, nous conserverons intégralement l'amitié et les sympathies des puissances de la Triple-Entente. Et si nous ne pouvons espérer des concessions telles que nous les aurions obtenues en échange de notre participation à la guerre, nous pourrions cependant espérer avec certitude que nos intérêts auront l'appui sympathique de ces puissances et que nous ne serons pas privés de leur secours financier après la guerre. »

« Je dois ajouter de plus que le cours des événements et la proposition que l'on nous a faite de nous reconnaître en Asie-Mineure de larges concessions territoriales me démontrent indubitablement que la vitalité dont a fait preuve la nouvelle Grèce lui a attiré la confiance de certaines puissances qui la considèrent comme un facteur important de réforme en Orient, alors que l'empire turc s'écroule. »

« L'appui de ces puissances nous fournira tous les moyens financiers et diplomatiques pour affronter les difficultés inhérentes à un agrandissement aussi subit. La Grèce, confiante en cet appui, pourra suivre avec courage la nouvelle et admirable voie qui s'ouvre devant elle. Heureusement que Votre Majesté se trouve dans toute la force de l'âge non seulement pour créer, par son épée, une plus grande Grèce, mais aussi pour consolider cet exploit militaire par une réorganisation politique parfaite du nouvel Etat et pour remettre à votre héritier, quand l'heure sera venue, une œuvre achevée, surhumainement grande, et telle qu'il a été donné à peu de princes d'accomplir. »

#### ITALIE

**Contrebande par le Gothard.** — La contrebande par transit direct entre l'Italie et l'Allemagne, à travers la Suisse, s'effectue toujours sur une très grande échelle. Voici, en effet, le relevé des wagons complets qui sont passés à la gare de Chiasso à destination du Saint-Gothard et de l'Allemagne, entre le 15 mars et le 4 avril dernier : *Fruits et légumes* (grande vitesse) : 310 wagons ; *Huile d'olive* : 258 ; *Fils de coton* : 116 ; *Coton* : 111 ; *Vins* : 56 ; *Mars de raisins* : 48 ; *Savons* : 46 ; *Bougies* : 41 ; *Pulpe de coco* (tourteaux) : 40 ; *Engrais* : 35 ; *Galène* : 33 ; *Son* : 28 ; *Chainvre* : 25 ; *Ecorce* : 18 ; *Huile d'arachides* : 14 ; *Petits colis* : 10 ; *Tabac* : 9 ; *Débris de fer* : 9 ; *Huile de coco* : 8 ; *Paraffine* : 8 ; *Café* : 8 ; *Gomme résine* : 6 ; *Semences* : 5 ; *Huile de lin* : 4 ; *Miel* : 4 ; *Graines de lin* : 3 ; *Raisins secs* : 3 ; *Amandes* : 3 ; *Huile de ricin* : 2 ; *Noix* : 2 ; *Lait condensé* : 2 ; *Débris de laiton* : 2 ; *Huile de maïs* : 1 ; *Sarrasin* : 1 ; *Alcool* : 1 ; *Tissus de laine* : 1 ; *Jute* : 1 ; *Fils de cuivre* : 1 ; *Acier brut* : 1.

Le total s'élève à 1.310 wagons pour 20 jours de trafic : soit environ 66 wagons complets par jour, dont nous avons les numéros. Voilà un ravitaillement que les Italiens auront peut-être à regretter.

**Plusieurs autres cas de contrebande.** — Il y a quelque temps, sept wagons, contenant soi-disant des sacs de boues thermales, avaient été arrêtés à Come. En raison du poids excessif des sacs et de la couleur de la matière en poudre, le directeur de la douane conçut des soupçons et fit prélever des

échantillons qu'il envoya au laboratoire technique de Milan aux fins d'analyse. Or, voici quel aurait été le résultat de cet examen :

Un certain nombre de sacs contenaient, au lieu de boue, de la poudre de minerais métalliques, fer, antimoine et cuivre ; d'autres wagons contenaient des scories d'étain, du sulfure d'étain et du fer.

Les sept wagons donnaient un poids total de 100 tonnes ; quelques-uns provenaient de Vicence et les autres de Sampierdarena.

D'autre part, d'après les avis reçus de Rome, la *Gazetta Ufficiale* a publié, le 16 courant, un décret qui prohibe l'exportation des marchandises suivantes : naphthaline et ses dérivés, sels nitreux, nitrate d'ammoniaque, alun, sels de potasse, peroxydes métalliques, huiles de coco.

D'Udine on a avisé, à la date du 15 avril, que les mesures pour empêcher la contrebande avec l'Autriche ont été rendues encore plus rigoureuses. On avait arrêté, le même jour, plus de cinq cents personnes qui avaient essayé de franchir la frontière à Cormans emportant de la farine, du riz et des pâtes.

Enfin, d'après le *Secolo* du 3 avril, le *Giornale del Mattino*, de Bologne, a publié, le 2 de ce mois, des renseignements qui prouvaient que l'Autriche et l'Allemagne pouvaient encore se servir de l'Italie pour se ravitailler dans une large mesure en matières nécessaires pour la prolongation de leur résistance.

C'est ainsi que durant le seul mois de mars il est arrivé à Trieste 360 tonnes de soufre, expédiées par mer de Ravenne et de Venise. Ces tonnes étaient à destination de Pilsen et destinées en apparence à une fabrique de papier. Il est surprenant qu'une fabrique de papier s'approvisionne, en aussi peu de temps, d'une aussi grande quantité de soufre. Mais il ne faut pas oublier qu'à Pilsen est établie la célèbre fabrique d'armes qui a créé les mortiers de 305. Quel qu'il en soit, la priorité de débarquement a été accordée à ces 360 tonnes.

Sans indication de destination on a constaté encore les arrivages suivants : de Venise, par voie de mer, 721 tonnes ; par voie de terre, venant de Casana, de Gènes, de Pesaro, de Sampierdarena, etc., 1093 tonnes. Ainsi, pendant le seul mois de mars, il a été déchargé à Trieste 2174 tonnes de soufre !

Ces derniers arrivages ont obtenu aussi la priorité de débarquement sur toutes les autres marchandises, en raison d'une prescription formelle de l'autorité militaire, et c'est encore par ordre de cette même autorité militaire que les wagons destinés au transport des marchandises ont été affectés aux chargements de soufre.

## ROUMANIE

On nous écrit de Bucarest à la date du 15 août 1915 :

**Le ravitaillement des Austro-Hongrois.** — Les efforts tentés par les Autrichiens et les Allemands pour se ravitailler en Roumanie et en Bulgarie dans des conditions très onéreuses et très difficiles prouvent combien la question de la nourriture devient angoissante dans les empires du Centre.

Une spéculation effrénée a faussé complètement les cours, dès que les Autrichiens se sont déclarés acheteurs. Les haricots, qui valaient ordinairement de 15 à 20 francs les 100 kilos ont atteint 70 francs ; le maïs est passé de 12 à 45 fr. 50 et même 60 francs les 100 kilos. Pour le blé, dont l'exportation est interdite en Roumanie, la hausse a été moins sensible : des lots, provisoirement conservés chez les propriétaires ou dans les silos de Braïla et Constanza, ont été payés jusqu'à 30 lei les 100 kilos. Mais, si en principe, l'exportation du maïs et des haricots est permise en Roumanie et en Bulgarie, il s'en faut de beaucoup qu'elle s'effectue à la satisfaction des Allemands.

En Roumanie, le gouvernement entrave la sortie des denrées. Au commencement du mois de mars,

il a imposé une taxe de sortie de 500 francs par wagon de maïs et 3.000 francs par wagon de haricots, payable exclusivement en or. Les acheteurs allemands se sont livrés à la chasse de l'or, dont l'agio s'est élevé jusqu'à 55 %. Par ailleurs, le gouvernement ne met à la disposition des exportateurs qu'un nombre de wagons égal à celui des wagons que la Hongrie fait entrer, chargés de matériel ou de marchandises dont la Roumanie a besoin. Les grains exportés sont, pour le gouvernement roumain, une sorte de monnaie d'échange. Les chiffres que j'ai entendu citer varient entre deux et trois cents wagons par jour. C'est évidemment assez important, puisque cela représente 2 à 3.000 tonnes par jour de maïs ou haricots transportés en Autriche et en Allemagne, mais c'est fort peu de choses par rapport aux quantités achetées par l'Allemagne et l'Autriche en Roumanie et qui attendent chez le producteur ou dans les docks de Braïla et Constanza. A Braïla les demandes de wagons dépassent le chiffre de 14.000. Or, c'est à peine si l'on donne une centaine de wagons par semaine : les personnes dont les demandes reçoivent satisfaction peuvent, si elles le veulent, céder les wagons vides à des exportateurs plus pressés moyennant 1.000 ou 1.200 lei par wagon. C'est dans ces conditions que le wagon de 10.000 kilos de maïs revient à 7.000 lei à la frontière autrichienne : malgré quoi, les demandes venant de Hongrie se font très pressantes. On réclame du maïs à n'importe quel prix.

M. Demetriade, directeur des docks de Braïla, estime que la majeure partie des marchandises achetées par les Allemands et les Autrichiens sera encore dans les silos au moment où les Dardanelles seront ouvertes. Il pense qu'alors, elles prendront le chemin de l'Italie pour passer plus facilement dans les empires du Centre. Je donne cette indication parce qu'elle vient d'une personne très bien renseignée, qui paraît convaincue de la réalité et de l'efficacité du ravitaillement de l'Autriche et de l'Allemagne par les négociants italiens.

En Bulgarie, l'exportation des denrées se complique d'un transit par la Roumanie. Un accord est bien intervenu entre la Bulgarie et la Roumanie pour favoriser ce transit, mais l'échange ne porte que sur 35 wagons par jour au maximum. Or, il y aurait, rien que sur la ligne Golma-Oherovitsa à Roustchouk, 1.300 wagons chargés attendant leur tour pour passer en Roumanie.

Les ministres de France à Sofia et à Bucarest regrettent fort tous deux que l'on n'ait pas envoyé en Bulgarie et en Roumanie des missions d'intendants militaires français pour acheter les produits agricoles que ces pays pouvaient exporter. L'opération eût été très avantageuse au double point de vue politique et économique, mais à la condition qu'on l'eût entreprise avant l'invasion du marché par les acheteurs allemands. L'argent français apporté dans ces pays aurait travaillé à développer les sympathies pour notre pays, à faciliter des rapports financiers, qui sont en ce moment très difficiles, et à créer un courant d'affaires très précieuses pour l'avenir. Les producteurs ne demandaient qu'à nous vendre, à nous donner la préférence ; mais, ayant besoin de réaliser, ils ont accepté les offres de nos ennemis. Dès lors la spéculation s'est emparée des stocks disponibles et nous ne pourrions plus songer à disputer le marché aux Allemands, sinon, peut-être, pour pousser à la hausse et leur faire payer les denrées à un taux encore plus élevé que les prix déjà exorbitants qui sont pratiqués.

Un négociant italien de Constantinople, passant sur le *Memphis*, m'a dit que tout le cuivre disponible en Turquie avait été acheté par des personnes venues d'Allemagne spécialement à cet effet, à des prix qui ont atteint jusqu'à 400 livres turques (environ 8.600 francs la tonne. La Roumanie ayant interdit l'exportation et le transit, presque tout le cuivre ainsi acheté est resté à Constantinople.

D'après un Roumain et un Italien, qui revenaient d'Italie par la voie de Vienne et de Budapest, il y a un certain abatement dans la capitale de l'Autriche, où l'on a vu passer les réfugiés de Galicie et de Bukovine, et où la misère commence à devenir sérieuse. Les Hongrois montrent plus de résistance et de ténacité : très fiers du rôle prédominant qu'ils ont pris dans la politique de la monarchie dualiste, ils prétendent mener « leur » guerre jusqu'au bout. M. Colombo, négociant italien de Braïla, m'a montré un petit morceau de pain qu'on lui a servi à Budapest ; ce pain est d'un jaune brillant qui décèle une très forte proportion de farine de maïs. On ne donne à chaque personne que deux très petits morceaux, et, à n'importe quel prix, on ne peut obtenir davantage.

Voici le cours du change des billets de banque français, allemands et autrichiens pendant mon séjour à Bucarest :

100 francs .....	115/116 lei
100 marks .....	120/124 lei
100 couronnes.....	90/91 lei

On voit la faveur dont jouit notre monnaie, bien que le commerce extérieur en Roumanie soit en ce moment monopolisé par les Autrichiens et les Allemands.

### Achat de céréales par la Roumanie à Odessa.

— D'après le *Neues Wiener Journal*, du 15 avril, la *Gazetta Transylvania* apprend, de Bucarest, qu'à la suite des grandes exportations de céréales de Roumanie, ce pays ne dispose plus que de blé de médiocre qualité. Le gouvernement roumain aurait décidé, en conséquence, d'acheter à Odessa 2.000 wagons de blé pour une valeur de 4.000.000 de lei.

Cet achat serait déjà fait et en voie d'être exécuté.

## TURQUIE

**Le bombardement des Dardanelles.** — Ces jours derniers, — plus exactement le 18 et le 19 avril, — les navires alliés ont pénétré dans les Détroits et ont repris avec violence le bombardement des forts et des batteries turques.

Samedi, un sous-marin anglais, accomplissant une reconnaissance difficile dans le champ de mines de Kéfis, s'est échoué à la pointe de Kéfis. L'équipage a été fait prisonnier par les Turcs, mais le bâtiment a pu être détruit par des aviateurs anglais. Un transport, le *Manitou*, a été torpillé par un torpilleur turc qui s'est échoué à Chio. Le transport, qui est indemne, a pourtant perdu une certaine quantité d'hommes, parce qu'un canot a chaviré et qu'un autre s'est renversé pendant qu'on le décrochait.

Le correspondant naval du *Times* dit que le temps n'a point été perdu pendant la période d'attente que nous traversons, et il résume les opérations faites : le dragage des mines, les attaques continues du Détroit et d'autres points dans le golfe de Saros, à Smyrne, le bombardement de Gaba-Tépé par le *Majestic* et le *Swiftsure*, les opérations devant Enos, le bombardement par le *Saint-Louis* d'un camp turc à Gaza et les reconnaissances en aéroplane sur El-Arish.

En terminant, il observe que lorsque les opérations seront reprises, les alliés doivent s'attendre à de nouveaux obstacles, mais il conclut :

« S'ils avaient besoin d'un nouveau stimulant à leurs énergies, ils le trouveraient dans les conséquences considérables qu'ils savent devoir résulter de l'accomplissement de leur mission. »

## ETATS-UNIS

**Les exportations américaines en Europe.** — En février 1915, les exportations américaines en Eu-

rope ont accusé un progrès sensible par rapport à février 1914, ainsi que l'on peut le constater par le tableau ci-dessous :

### Exportations des Etats-Unis à destination de :

	Février 1914	Février 1915	Excédent ou déficit en 1915
(En milliers de dollars)			
France.....	11.762	41.916	+ 30.224
Royaume-Uni.....	49.522	101.731	+ 52.209
Allemagne.....	24.007	4.920	- 19.087
Pays-Bas.....	8.478	18.051	+ 9.573
Italie.....	5.052	26.668	+ 21.616

La hausse est surtout notable pour les pays alliés, qui ont importé d'importantes quantités de blé, d'avoine, de farine et de produits alimentaires de toutes espèces, ainsi que des matières premières nécessaires à la fabrication des munitions pour les armées en campagne : l'augmentation est de 105 % et de 257 % pour l'Angleterre et la France respectivement. Mais l'augmentation est encore beaucoup plus sensible pour les pays neutres limitrophes de l'Allemagne depuis le blocus effectif décrété par les alliés, et s'est élevée de 56 % en janvier 1915 à 112 % en février 1915 pour les Pays-Bas, et de 230 % à 427 % pour l'Italie sur les mêmes mois de 1914.

De même qu'en janvier, aucune exportation des Etats-Unis en Autriche n'a eu lieu pendant le mois de février 1915, mais l'Allemagne a, malgré le blocus, réussi à importer pour environ 25 millions de francs, contre 33 millions en janvier 1915 et 120 millions en février 1914, d'où il semblerait qu'il y a encore du coulage par les pays neutres limitrophes.

Les chiffres des importations aux Etats-Unis de provenance des nations belligérantes se répartissent ainsi :

	Février 1914	Février 1915	Diminution en 1915
(En milliers de dollars)			
Royaume-Uni.....	24.508	17.737	- 6.771
France.....	10.175	5.576	- 4.599
Allemagne.....	14.408	6.813	- 7.593

Le fléchissement est de 32 % pour l'Angleterre, de 45 % pour la France et seulement de 52 % pour l'Allemagne, encore faut-il noter que cette dernière fait payer par l'entremise de pays neutres les marchandises qu'elle expédie en Amérique.

## Revue Commerciale

**Blés.** — L'apparence des cultures est superbe, et cette semaine d'un temps chaud et sec a fait disparaître l'excès d'humidité signalé la semaine dernière. Bien que dans l'ensemble il y aura une diminution dans la récolte, on peut déjà dire que les perspectives sont excellentes en Beauce et même qu'il y a une augmentation en Touraine.

Les réquisitions de blé sont actuellement suspendues et commencent à s'atténuer en ce qui concerne les avoines, mais il y a toujours impossibilité pour certains départements d'expédier au dehors. La meunerie parisienne continue à s'approvisionner à l'intendance sur le pied de 30 francs le quintal ; malgré cela, certains boulangers de Paris avaient cru devoir augmenter le prix du pain, se basant sur la rareté et la cherté de la main-d'œuvre actuelle qui a presque doublé. Aux réclamations que lui adressèrent les ménagères des quartiers lésés, la Chambre syndicale des patrons boulangers a obtenu de ces derniers le rétablissement des anciens prix.



A la Bourse du commerce, les offres sont toujours très limitées et aucune cote officielle n'a encore été publiée cette semaine; les prix notés sont plutôt en baisse sur mercredi dernier, mais la tendance est soutenue. On tient gares de départ par 100 kilos; Yonne, 34 à 34 25; Beauce, 34 75; Touraine, 35 25; Loiret, 35 à 35 25; Oise, 34 25 à 34 75; Seine-et-Marne, 34 75; Aube, 35; Sarthe et Mayenne, 34 75 à 34 85; Maine-et-Loire, Vendée, 34 85 à 35; Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, 34 10 à 34 25.

**Prix du Blé sur les grands marchés**  
(Les 100 kilogrammes)

Villes	24mars	31mars	7 avril	14avril	21avril
	1915	1915	1915	1915	1915
Paris (disponible)....	Fr. 31 50	Fr. 31 75	Fr. 32 25	Fr. 32 50	Fr. 32 25
Londres.....	36 23	37 52	37 09	36 95	36 23
Liverpool.....	35 73	35 37	35 37	35 37	36 37
New-York.....	32 61	31 95	32 38	32 09	32 57
Chicago.....	29 66	29 18	29 35	29 90	30 66

**Métaux.** — Les mouvements d'entrées et de sorties en Angleterre des métaux et de leurs dérivés, pendant le trimestre finissant le 31 mars 1915, se comparent ainsi avec ceux de la même période de l'année précédente :

	Importations		Exportations	
	1915	1914	1915	1914
	(En tonnes)			
Cuivre.....	55.810	49.879	10.175	16.888
Etain.....	13.719	13.296	12.357	12.017
Plomb.....	57.526	55.273	15.070	15.644
Zinc.....	30.049	33.587	"	"
Fonte.....	49.495	56.788	63.752	234.509
Fer et acier.....	65.191	289.576	410.211	606.994
Fer galvanisé.....	"	"	70.389	213.870
Plaques d'étain.....	"	"	90.487	125.771

Dans les importations, les chiffres n'ont presque pas varié en comparaison avec l'année dernière, sauf pour les fers et aciers qui offrent une diminution de 224.385 tonnes; quant aux exportations, elles ont diminué dans de fortes proportions en ce qui concerne la fonte, les fers et aciers, les fers galvanisés et les plaques d'étain; ces diminutions peuvent être imputées en majeure partie à la mobilisation par le gouvernement d'usines qui exportaient de grandes quantités de ces produits à l'étranger, et aussi au fait de la consommation formidable du pays pour les besoins de ses armements.

D'après la circulaire *Merton*, les stocks visibles de cuivre en Europe au 15 avril 1915 s'élevaient à 29.371 tonnes contre 29.056 tonnes au 31 mars, soit une augmentation de 315 tonnes sur la quinzaine précédente.

En sympathie avec le marché de Londres, les cours sont fermes sur la place de Paris. On cote à l'acquitté les 100 kilos: cuivre en lingots et plaques de laminage, 215 francs; zinc, bonnes marques, le Havre ou Paris, 132 fr. 50; plomb de provenances diverses, marques ordinaires, à Rouen ou au Havre, 66 fr. 50, et étain Détroits, au Havre, 470 francs.

**Cours des Métaux à Londres**  
(La tonne de 1.016 kil. 048)

Métaux	24 mars	31 mars	7 avril	14 avril	21 avril
	1915	1915	1915	1915	1915
	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.
Cuivre en barr. s :					
Disponible.....	69 2 6	69 2 6	69 17 0	72 7 6	76 10 0
A 3 mois.....	69 12 6	69 15 0	70 7 0	73 5 0	77 5 6
Etain : disponible..	173 0 0	172 7 6	166 10 6	169 10 0	167 15 0
à 3 mois....	167 0 0	168 15 6	165 0 0	168 10 0	167 10 3
Zinc : disponible..	43 15 0	43 10 6	42 4 6	45 10 0	46 10 0
Plomb étranger disp.	23 15 0	23 7 6	22 10 0	22 10 0	20 12 0

## PETITES NOUVELLES

◆ L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la *Société Française de Reports et Dépôts* a eu lieu le 14 avril. Les comptes de l'exercice 1914 ont été approuvés. Il ne sera pas distribué de dividende.

Une somme de 651.201 fr. 50 a été portée à un compte de provision et le solde de l'exercice précédent s'élevant à 253.613 fr. 14 a été reporté à nouveau.

MM. Maurice Démarest et P. Naville, administrateurs sortants, ont été réélus pour six ans. MM. Léon Odier et Raoul Sautter restent commissaires pour l'exercice 1915.

◆ L'assemblée générale des actionnaires de la *Compagnie des Chemins de fer Andalous* est convoquée pour le 20 mai. On croit que le dividende qui sera proposé pour l'exercice 1914 atteindra 12 pesetas 50, comme pour l'exercice précédent. Cette répartition permettrait d'appliquer 800.000 pesetas au Fonds de prévoyance, et de reporter à nouveau 425.000 pesetas.

◆ Le bruit court qu'en raison de la diminution de ses recettes en 1914, la Compagnie du Chemin de fer du *Nord de l'Espagne* ne proposera à la prochaine assemblée générale qu'un dividende de 15 pesetas au lieu de 24 précédemment. Cette répartition laisserait environ 6 millions de pesetas pour les amortissements et pour le report à nouveau.

## Marché Financier

Paris, le 22 avril 1915.

Les dispositions de la Bourse de Paris sont plus satisfaisantes qu'il y a huit jours. Les transactions ont été plus actives, sur un certain nombre de valeurs tout au moins, et de divers côtés des avances de cours plus ou moins importantes ont été à enregistrer. Il semble que notre Rente 3 % perpétuelle ait, en raison de sa reprise, servi d'encouragement.

On clôture ainsi sur les principales valeurs :

*Au Parquet* : 3 % perpétuel, 72 fr. 85; 3 % amortissable, 78 fr. 50; 3 1/2 % amortissable, 91 fr. 65; Banque de France, 4.5/2 fr.; Banque d'Algérie, 2.520 fr.; Banque de Paris et des Pays-Bas, 900 fr.; Union Parisienne, 600 fr.; Comptoir National d'Escompte, 735 fr.; Crédit Foncier de France, 710 fr.; action Est, 813 fr.; Lyon, 1.085 fr.; Midi, 960 fr.; Nord, 1.385 fr.; Egypte Unifiée, 92 fr. 75; Espagne Extérieure, 86 fr. 40; Italie 3 1/2 %, 77 fr. 50; Russe 4 % 1889, 78 fr.; Consolidés 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> séries, 79 fr. 50; 3 % 1891-1894, 65 fr. 10; 5 % 1906, 94 fr. 95; Turc Unifié, 63 fr. 95; Suez, 4.380 fr.; Omnibus, 464 fr.; actions Nord de l'Espagne, 365 fr.; Saragosse, 370 fr.; Briansk ordinaire, 358 fr.; Rio-Tinto ordinaire, unités, 1.675 fr.

*En Banque* : De Beers ordinaire, 319 fr.; Chartered, 17 fr.; Crown Mines, 123 fr.; East Rand, 40 fr. 50; Goldfields, 43 fr.; Modderfontein B, 122 fr.; Rand Mines, 127 fr.; Tharsis, 162 fr.; Maltzof, unités, 552 fr.; Toula, 1.225 fr.; Malacca ordinaire, 132 fr.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.